

« ALGERIA BID ROUND 2024 »

L'ALGÉRIE ATTIRE LES GÉANTS DE L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE

L'Algérie dispose d'un important potentiel énergétique (gaz, pétrole, et schiste). Un patrimoine qu'il reste à exploiter pleinement, de la production à l'exportation.

P.3



LOI SUR LES ACTIVITÉS MINIÈRES : UN NOUVEAU CAP POUR LE SECTEUR

P.2

ELLE FAIT ENTENDRE SA VOIX À L'ONU

**L'ALGÉRIE PLAIDE
POUR UNE SOLUTION
POLITIQUE INCLUSIVE
EN SYRIE**

P.4



CINQUIÈME JOUR
DE CONFRONTATION

**L'IRAN DÉPLOIE
UN NOUVEAU
MISSILE DANS
SA RIPOSTE
MILITAIRE**

Le CGRI a utilisé pour la première fois un nouveau missile lors de ses frappes de représailles hier contre l'entité sioniste. Sa performance a été telle que l'ennemi a reconnu n'avoir pu le détecter avant l'impact.

P.4

Le président Tebboune reçoit l'ambassadeur du Royaume-Uni

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'Ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, James Robert Stephen Downer, a annoncé la présidence dans un communiqué. Selon le communiqué, ont pris part à la réunion Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République, et Amar Abba, conseiller du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

RÉGIME ÉLECTORAL

Les partis de la majorité se concertent au siège du FLN

Les partis de la coalition de la majorité pour l'Algérie, ont tenu, lundi au siège du FLN à Alger, une réunion pour débattre des propositions d'amendement de la loi organique relative au régime électoral.

La réunion s'est tenue en présence du secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benbarek, et des représentants des partis RND, du Front El Moustakbel et du Mouvement El Bina, a annoncé le FLN dans un communiqué.

Les quatre formations politiques avaient tenu une réunion similaire, en avril dernier.

D'autres rencontres devraient se tenir prochainement pour formuler des propositions communes avant le lancement de l'initiative d'amendement de ce texte de loi.

L'actuelle loi organique relative au régime électoral a été promulguée par ordonnance en 2021. Le chantier a été confié à une commission, présidée par le juriste Ahmed Laraba, qui a recueilli les propositions des partis politiques avant de les remettre à la présidence de la République.

M. M.

L'Algérie, invitée d'honneur du Salon Free from and Speciality food à Vienne

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a participé hier aux côtés du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, à l'ouverture du Salon international, Free From Specialty Food 2025, qui se tient les 17 et 18 juin dans la capitale autrichienne, Vienne. Selon un communiqué du ministère, l'Algérie prend part à cet événement économique en tant qu'invitée d'honneur. À cette occasion, le ministre a visité le pavillon algérien, où il a rencontré plusieurs opérateurs économiques nationaux exposant leurs produits. Il a salué la qualité et la diversité de l'offre présentée, mettant en

avant le niveau de compétitivité atteint par les entreprises algériennes dans ce secteur stratégique. Kamel Rezig a souligné l'importance de tirer parti de ce type d'événements internationaux pour promouvoir le produit national et ouvrir de nouveaux débouchés à l'exportation. Cette participation s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre du renforcement de la présence de l'Algérie dans les salons internationaux, considérés comme un levier stratégique pour accéder aux marchés étrangers et diversifier les partenaires commerciaux, conformément aux orientations du Président de la République.

MISE AU POINT OFFICIELLE

La Présidence dément toute interview du président Tebboune à des médias français

La Direction générale de la Communication de la présidence de la République condamne fermement ces «pratiques scandaleuses et immorales rendues possibles par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, utilisées par des mercenaires du mensonge opérant depuis l'ombre de leurs écrans».

Aida Mouni

La Direction générale de la communication de la présidence de la République a apporté un démenti catégorique concernant la diffusion, sur les réseaux sociaux et certains sites d'information, d'une prétendue interview accordée par le président Abdelmadjid Tebboune à des médias français. Dans un communiqué officiel, la présidence dénonce une opération de manipulation reposant sur des contenus fabriqués de toutes pièces : «Depuis quelques heures, plusieurs comptes sur les réseaux sociaux relaient une information selon laquelle le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aurait

accordé un entretien à des journaux français. Cette prétendue interview a été reprise par plusieurs sites de presse électronique, alors qu'il ne s'agit que d'une pure invention, fabriquée de toutes pièces par des comptes hostiles ayant eu recours à la technique du photomontage pour tromper l'opinion publique, tant nationale qu'internationale». La même source affirme avec fermeté qu'aucune entrevue n'a été accordée à un quelconque organe de presse étranger. «La Direction générale de la communication de la présidence de la République dément formellement la tenue de tout entretien entre le président de la République et des organes de presse



étrangers. Elle condamne fermement ces pratiques scandaleuses et immorales rendues possibles par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, utilisées par des mercenaires du mensonge opérant depuis l'ombre de leurs écrans». La présidence appelle enfin les professionnels de l'information, tant en Algérie qu'à l'étranger, à faire preuve de vigilance et à s'assurer de l'authenticité des faits avant

toute diffusion : «L'ensemble des professionnels des médias, en Algérie comme à l'étranger, [sont invités] à faire preuve de rigueur et à vérifier l'authenticité de telles informations auprès de leurs sources officielles». La Direction générale de la Communication réaffirme que toute déclaration ou intervention du président de la République est rendue publique exclusivement par les canaux officiels. **A. M.**

FRANCE-ALGÉRIE

Le pari industriel dans un climat tendu

Karima Baba Aissa

Une vingtaine d'entreprises françaises et plus de 150 sociétés algériennes se sont réunies hier au Centre international de conférences (CIC) d'Alger, dans le cadre des Journées de l'industrie. L'événement, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), intervient dans un climat

diplomatique tendu entre Paris et Alger, marqué par une grave crise politique qui perdure depuis la fin de juillet 2024. «C'est la première rencontre de l'année 2025 dédiée à l'industrie entre entreprises françaises et algériennes. Nous avons déjà organisé des forums sectoriels dans la pharmacie, l'agroalimentaire et d'autres domaines. Cette fois, l'objectif est de rassembler les acteurs industriels désireux d'investir en Algérie ou de partager leur expertise», explique Michel Bisac, président de la CCIAF, dans un entretien accordé à nos confrères de Tout sur l'Algérie (TSA). Dans un contexte où les tensions politiques ont relégué le dialogue officiel au second plan, ce type de rendez-vous illustre la volonté de certains acteurs économiques de maintenir vivants les canaux de coopération. Sur les 150 entreprises algériennes présentes, 40 relèvent du secteur public, selon l'organisateur. La participation de groupes français à cet événement peut surprendre, compte tenu de la conjoncture. Mais elle fait écho à un autre signe d'accalmie perçu par le monde économique, la récente visite en Algérie de Rodolphe Saadé, PDG de CMA CGM. Reçu le 2 juin par le président Abdelmadjid Tebboune, le patron du géant français du fret maritime a incarné, à sa manière, une tentative de décris-

pation par le biais des affaires. Pour Michel Bisac, il est crucial de dissocier les logiques économiques des cycles politiques. «Nous l'affirmons de longue date : l'économie doit être mise à l'écart des tensions diplomatiques. Les quelque 6 000 entreprises françaises implantées en Algérie n'ont jamais cessé leurs activités, en dépit des déclarations politiques parfois dures», souligne-t-il. Le président de la CCIAF relativise également la baisse des échanges commerciaux constatée début 2025. Les exportations françaises vers l'Algérie ont reculé de 21 % au premier trimestre, passant de 1,255 milliard d'euros en 2024 à 992,5 millions en 2025. «La tendance s'est depuis légèrement redressée, avec une contraction ramenée à 18 % sur les quatre premiers mois de l'année», nuance-t-il. Malgré la conjoncture, le dynamisme économique algérien continue d'attirer l'intérêt des industriels français. «L'Algérie reste un pays stratégique, de par sa proximité géographique (à peine plus d'une heure de vol de Marseille ou de Nice) et son potentiel économique. Il y a un réel appétit des deux côtés de la Méditerranée pour renforcer les liens industriels», insiste Michel Bisac.

K. B. A.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

"ALGERIA BID ROUND 2024"

L'Algérie attire les géants de l'exploration pétrolière

Les résultats préliminaires de l'appel d'offres international « Algeria Bid Round 2024 » pour l'exploration pétrolière ont été dévoilés hier, en présence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, de Karima Tafer, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargée des Mines, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjehem, ainsi que du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi.

Youcef S.

Ainsi, sur les six blocs proposés, cinq ont suscité l'intérêt des compagnies soumissionnaires. Les zones concernées sont : Ahara (wilaya d'Illizi), Reggane 2 (wilaya d'Adrar), Zerafa 2 (wilayas d'Adrar et d'In Salah), Toulal (wilayas d'Ouargla et d'Illizi) et Guern EL Guessa (wilayas de Béchar, de Béni Abbès, d'El Bayadh et de Timimoun). Aucun soumissionnaire ne s'est toutefois manifesté pour la zone dite d'EL M'zaid El Kebir. L'appel d'offre a attiré plusieurs compagnies internationales. Ainsi, le groupement composé de l'autrichienne ZanGas et de la suisse Filada s'est vu attribuer le permis d'exploration de la zone de Toulal. Et Sino-



pec de la zone de Guern El Guessa. Le consortium formé par l'italienne Eni et la thaïlandaise PTTEP a remporté le bloc de Reggane 2. La zone d'Ahara a été attribuée à l'alliance QatarEnergy-TotalEnergies. Enfin, Eni a également remporté le bloc de Zerafa 2, situé entre Adrar et In Salah, au terme d'une compétition opposant quatre soumissionnaires. ZanGas, Filada, Sinopec, Eni, PTTEP, QatarEnergy et TotalEnergies comptent parmi les acteurs majeurs mondiaux de l'exploration pétrolière. Le président de l'ALNAFT, Mourad Beldjehem, a précisé que la signature des contrats est prévue au plus tard le 30 juillet prochain, en fonction de l'avancée des procédures et des négociations entre Sonatrach et les entreprises attributaires. L'appel d'offres « Algeria Bid Round 2024 », le premier lancé depuis 2014, l'avait été officiellement en octobre dernier à Oran, en marge de la 12e édition du salon Napec (Salon international des hydrocarbures et

de l'hydrogène pour l'Afrique et la Méditerranée). Le ministre Mohamed Arkab a souligné que cette initiative s'inscrit dans un contexte économique et législatif porteur, fruit des réformes menées par le président Abdelmadjid Tebboune, en particulier à travers la loi 19-13 sur les hydrocarbures et la loi 22-18 sur l'investissement, promulguée en juillet 2022. Ces textes ont instauré un nouveau cadre juridique et institutionnel attractif, garantissant davantage de transparence et de sécurité pour les investisseurs. Arkab a rappelé que le nouveau cadre légal, en simplifiant le régime fiscal et en assouplissant les modalités contractuelles, offre une vision plus ouverte à la coopération tout en préservant les intérêts de l'État. Il permet également aux partenaires étrangers d'obtenir des rendements satisfaisants, rendant les projets viables pour toutes les parties. L'approche d'attribution adoptée, notamment la mise à disposition des données via des "data rooms"

physiques et virtuelles, témoigne, selon le ministre, de l'engagement de l'Algérie en faveur de la transparence et de l'équité dans l'octroi des contrats. Cela reflète également sa volonté de renforcer ses partenariats stratégiques fondés sur l'intérêt mutuel, le transfert de technologie et la valorisation du contenu local. Enfin, le ministre a souligné le potentiel géologique prometteur et les infrastructures disponibles dans les zones concernées, en affirmant que ces blocs représentent de véritables opportunités pour un investissement énergétique intelligent et rentable. L'opération s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de renouvellement des réserves, d'accroissement de la production et de renforcement de la sécurité énergétique, tout en maintenant un approvisionnement fiable des marchés, notamment européens.

Y. S.

LOI SUR LES ACTIVITÉS MINIÈRES

Un nouveau cap pour le secteur

L'Assemblée populaire nationale (APN) vient d'adopter le projet de loi sur les activités minières, une étape clé marquant la volonté de l'État de moderniser le cadre juridique du secteur pour mieux diversifier l'économie nationale. Le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, est revenu en détail sur cette disposition qui fixe à 20 % la participation minimale des entreprises algériennes dans les projets miniers menés avec des partenaires étrangers. Un seuil qui, selon lui, n'est pas une limite, mais une garantie destinée à assurer une implication systématique des acteurs nationaux dans les futurs projets d'exploitation. « Cette règle ne ferme pas la porte à une participation plus importante », a précisé le ministre devant les députés. « Les entreprises algériennes ont toute latitude pour négocier une part plus élevée si elles le souhaitent », a-t-il assuré. Cette mesure s'applique principalement aux

zones vierges, encore non explorées ni financées par l'État. Dans ces cas, les partenaires étrangers assument les premiers investissements. Si les études s'avèrent concluantes, l'introduction d'une société algérienne devient obligatoire, avec une part garantie de 20 %, a expliqué M. Arkab. Ce dernier a également souligné la flexibilité du mécanisme, affirmant que les modalités finales relèveront des négociations bilatérales. Il a réitéré l'engagement de l'État à protéger la souveraineté nationale sur ses ressources. « Ce texte encadre clairement les partenariats et veille à préserver nos intérêts. La souveraineté, notamment sur nos richesses minières, est une ligne rouge », a-t-il martelé. Adoptée après trois années de concertation, cette nouvelle législation a été saluée par le ministre qui a rendu hommage à l'esprit de responsabilité des députés et à leurs contributions constructives. Il a également exprimé sa reconnaissance au pré-

sident de l'APN pour la célérité avec laquelle le projet a été inscrit à l'ordre du jour. Fruit d'un travail de longue haleine, la nouvelle loi ambitionne de rendre l'environnement minier plus attractif et transparent, tout en allégeant les procédures administratives et en accélérant le traitement des dossiers de licences. Elle met également l'accent sur le renforcement du contenu local, en imposant aux investisseurs des programmes de formation, d'emploi de compétences nationales et de transfert de technologies. Des mesures environnementales strictes et des exigences de réhabilitation des sites miniers sont également inscrites dans le texte. Ce nouveau cadre légal s'inscrit dans une vision stratégique de développement durable, visant à optimiser l'exploitation des ressources minières, encourager les partenariats équilibrés, stimuler l'emploi et favoriser un développement harmonieux dans toutes les régions du pays.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

LA REPRISE EST EN MARCHÉ

PAR: MEROUANE KORSO

Cinq permis d'exploration pétrolière et gazière ont été attribués hier à huit groupes pétroliers internationaux, dont le géant italien ENI, le français Total ou le chinois Sinopec. C'est dire le succès de l'appel d'offres lancé par l'Algérie en marge du salon international NAPEC 2024 d'Oran. L'appel d'offres est un succès indéniable pour l'Algérie, Sonatrach et l'agence Alnaft. En un mot comme en cent, les investissements étrangers dans le secteur pétrolier et gazier sont ainsi relancés et donnent une visibilité nouvelle à la relance de l'exploration pétrolière dans notre pays. Au-delà de son succès, « Algeria Bid Round 2024 » marque d'abord le retour des grands opérateurs pétroliers et gaziers en Algérie, principalement dans la filière recherche et exploration, et ensuite donne un coup de fouet aux investissements étrangers dans l'amont pétrolier et gazier en Algérie. Et les sites proposés pour ces appels d'offres sont potentiellement intéressants, car ils portent d'une part sur les gisements de pétrole encore en friche et, d'autre part, relancent l'intérêt des investisseurs étrangers pour des sources d'énergie propre comme le gaz, avec un fort potentiel. Au moins 11 groupes énergétiques internationaux ont donc répondu à l'appel d'offres « Algeria Bid Round 2024 », qui est, rappelons-le, le premier appel d'offres d'exploration pétrolière et gazière lancé par l'Algérie depuis 2014. Pour ne pas retenir notre satisfaction devant le succès de cette opération et la perspective stimulante de la relance de la recherche pétrolière et gazière avec des investissements étrangers, après une longue période « sèche », l'appel d'offres portait ainsi sur six zones d'exploration de pétrole et de gaz s'étalant sur un périmètre de 152 000 mètres carrés, dans différentes wilayas du sud du pays. Certes, l'Algérie, avec ses plus de 2 millions de km², en particulier dans les wilayas du sud, riches en minerais et en gisements pétroliers et gaziers, outre le grand potentiel schisteux, est à la tête d'un patrimoine énergétique impressionnant, notamment en gaz ; mais il faut aller le chercher, le mettre en valeur, le produire, le transporter et l'exporter. Vaste opération que seul un partenariat gagnant-gagnant avec des investisseurs étrangers leaders dans cette filière permet d'exploiter et d'en tirer les dividendes attendus et projetés. Cette opération permet par ailleurs de relancer durablement, au moins sur une perspective de 10-15 ans, la recherche pétrolière en Algérie sur des sites techniquement identifiés, ce qui, traduit en langage simple, veut dire que le potentiel est là, il faut juste de l'argent, du personnel et des moyens techniques pour aller le sortir du sous-sol. Pour autant, Sonatrach et, au-delà, l'Algérie ne vont pas attendre que tombent du ciel les investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier, puisque, selon son PDG Rachid Hachichi, le groupe énergétique algérien compte investir sur la période 2024-2028 près de 50 milliards USD dans le but de promouvoir l'investissement, notamment dans les activités en amont. De bon augure donc pour une relance durable de la recherche pétrolière et gazière à un moment où les prix du brut vont de nouveau connaître des sommets avec le regain de tension au Moyen-Orient, principale zone de production pétrolière dans le monde.

M.K.

PALESTINE OCCUPÉE

Plus de 16 000 étudiants tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023

Le ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a indiqué, mardi, que 16 307 étudiants sont tombés en martyrs et 26 271 autres ont été blessés dans les Territoires palestiniens occupés depuis le début de l'agression génocidaire sioniste, le 7 octobre 2023, sur la bande de Ghaza. Le ministère a précisé, en outre, dans un communiqué, que «914 enseignants et administrateurs sont tombés en martyrs et 4.363 autres ont été blessés dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, et que plus de 196 ont été arrêtés en Cisjordanie». Il a également fait savoir que dans la bande de Ghaza, «352 écoles publiques ont été gravement endommagées, dont 111 ont été complètement détruites, tandis que 91 autres écoles et 89 établissements scolaires appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) ont été bombardés et vandalisés, en plus de 20 établissements d'enseignement supérieur gravement endommagés et de 60 bâtiments affiliés complètement détruits». Aussi, «152 écoles et 8 universités ont été prises d'assaut et saccagées en Cisjordanie où des murs de plusieurs établissements scolaires à Jénine, Tulkarem et dans les villages de Barkin et Kafr al-Dik, à l'ouest de Salfit, ont également été détruits». Le ministère a souligné que «788 000 étudiants de la bande de Ghaza sont toujours privés d'inscription dans leurs écoles et universités depuis le début de l'agression».

A GHAZA, LE BILAN S'ALOURDIT À 55 493 MARTYRS

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55 493 martyrs et 129 320 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 61 martyrs et 397 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5.194 Palestiniens sont tombés en martyrs et 17.279 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

CINQUIÈME JOUR DE CONFRONTATION

L'Iran déploie un nouveau missile dans sa riposte militaire

Selon des médias iraniens, le général de brigade Reza Talai Nik, porte-parole du ministère iranien de la Défense, a annoncé que le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a utilisé, pour la première fois, un nouveau type de missile lors de la dernière vague de frappes de représailles contre le régime sioniste ce mardi, avec une efficacité telle que l'ennemi a admis ne pas avoir pu détecter le missile avant sa chute.

Hakim H.

Dans une interview accordée à la télévision iranienne, il a souligné que l'utilisation de ce nouveau missile lors de la dernière vague d'attaques de représailles contre Israël démontrait la grande efficacité des capacités de guerre de l'Iran. Le régime sioniste revendique depuis longtemps la supériorité de ses capacités de renseignement, a-t-il déclaré, mais aujourd'hui, «avec un missile précis et ciblé, nous avons frappé un centre de sécurité et de renseignement au cœur des territoires occupés, protégé par d'importants moyens de défense aérienne assistés par les États-Unis, révélant ainsi la faiblesse et l'impuissance de l'ennemi». Contrairement à ce qu'a assuré le chancelier allemand, qui a déclaré que le pouvoir iranien était «considérablement affaibli» durant ces cinq jours de guerre, le général Reza Talai Nik a expliqué que l'endurance du régime israélien diminuerait progressivement à mesure que l'Iran utiliserait des armes avancées, en précisant : «L'ennemi sioniste est stratégiquement incapable de poursuivre une guerre stratégique et son dos se brisera au fil du temps.» Il a également assuré le peuple iranien que d'autres réalisations surprenantes des forces armées verront le jour à l'avenir. Le général Reza Talai Nik n'a pas manqué à l'occasion de souligner que, contrairement à l'armée de son pays, le régime agresseur s'en prenait aux femmes et aux enfants, montrant une fois de plus sa nature inhumaine. Ce mardi également, le diplomate iranien Seyed Abbas Araçchi a mis en garde, lors d'un appel téléphonique, Radosław Sikorski, le ministre polonais des Affaires étrangères et président tournant de l'Union européenne, contre un complot israélien visant à étendre la portée du conflit à d'autres



acteurs régionaux et internationaux. Il a notamment qualifié le ciblage des installations pétrolières iraniennes dans le golfe Persique de partie intégrante de cet ordre du jour plus large. M. Araçchi a décrit l'ampleur de l'agression israélienne contre l'Iran (attaques contre les infrastructures publiques, les installations nucléaires, ciblage de civils...) et a souligné la responsabilité de tous les gouvernements et du Conseil de sécurité des Nations unies de mettre fin à cette agression et de tenir Israël pour responsable des violations du droit international. Il a expliqué dans ce cadre que l'attaque du régime sioniste contre l'Iran constitue une violation flagrante de la Charte des Nations unies et des règles fondamentales du droit international, et qu'elle représente une menace immédiate pour la paix et la sécurité mondiales. M. Araçchi a appelé tous les gouvernements, en particulier en Europe, à adopter des positions responsables face à cette violation des normes internationales, et a affirmé que «le peuple iranien se

défendra pleinement contre cette agression brutale». Le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Sikorski, a quant à lui exprimé sa profonde inquiétude face à l'escalade des tensions dans la région et a réaffirmé la position de son pays, qui exhorte toutes les parties influentes à contribuer à empêcher une nouvelle déflagration.

LA DÉCLARATION BIAISÉE DU G7 CONDAMNÉE

De son côté, Ismaïl Baqaei, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a répliqué ce mardi dans un message publié sur X aux dirigeants du G7 qui ont exprimé leur soutien au régime israélien et accusé l'Iran d'être une source d'instabilité régionale, alors que les sionistes ont entamé une agression flagrante contre le peuple iranien. «La déclaration des dirigeants du G7 occulte de manière révélatrice l'agression flagrante d'Israël contre l'Iran, les attaques illégales contre nos infrastructures nucléaires pacifiques, ainsi que le ciblage aveugle de zones résidentielles et le meurtre de nos

concitoyens», a déclaré Ismaïl Baqaei. «Les États membres du G7, en particulier les trois membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), doivent assumer leur responsabilité juridique et morale face à cette agression flagrante contre un État membre des Nations unies.» Ils doivent appeler un chat un chat. La guerre d'agression d'Israël contre l'Iran porte atteinte à la Charte des Nations unies et au droit international coutumier. «Il s'agit également d'une attaque sans précédent contre les principes du régime de non-prolifération et la protection juridique qu'il est censé accorder aux États non nucléaires contre de telles attaques», a-t-il déclaré. «Israël a lancé une guerre d'agression non provoquée contre l'Iran et a attaqué les sites nucléaires iraniens, ce qui constitue une violation de l'article 2, paragraphe 4, de la Charte des Nations unies, ainsi qu'un mépris de l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre des installations nucléaires pacifiques», a-t-il ajouté.

H. H.

ELLE FAIT ENTENDRE SA VOIX À L'ONU

L'Algérie plaide pour une solution politique inclusive en Syrie

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient, et plus particulièrement à la Syrie, l'ambassadeur permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Ammar Bendjama, a réaffirmé, lundi, l'attachement de l'Algérie à une sortie de crise politique durable dans ce pays en guerre. S'exprimant au nom du groupe A+3 (Algérie, Afrique du Sud et Mozambique), M. Bendjama a estimé que «la situation en Syrie reste extrêmement

fragile», et a appelé la communauté internationale à apporter «un soutien indéfectible au peuple syrien», confronté à de graves difficultés humanitaires, politiques et sécuritaires. Il a insisté sur l'importance cruciale de la stabilité en Syrie, «non seulement pour son peuple, mais aussi pour l'ensemble de la région», affirmant que seule une solution politique, menée par les Syriens eux-mêmes dans le respect de leur souveraineté, permettrait

d'aboutir à une paix durable. Le diplomate algérien a mis l'accent sur la justice sociale, la réconciliation nationale et le dialogue inclusif, qu'il considère comme des piliers essentiels pour reconstruire le tissu social syrien. Il a également réitéré l'engagement total de l'Algérie en faveur de «la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale» de la Syrie. Par ailleurs, Ammar Bendjama a vivement dénoncé les incursions répétées

de l'armée israélienne en territoire syrien, les qualifiant de «violations graves de l'accord de désengagement de 1974». Il a averti que ces agressions compromettent le processus de paix et menacent la stabilité de la région, exhortant la communauté internationale à agir pour y mettre un terme. Cette prise de position intervient alors que la crise syrienne continue de s'enliser, dans un contexte d'aggravation humanitaire et d'impasse politique persistante.

BAC 2025

Le sujet de philo surprend les candidats

Les épreuves du bac se sont poursuivies hier pour le 3^e jour. Une journée qui s'est avérée cruciale pour, notamment, les candidats des filières lettres et philosophie, sciences expérimentales et gestion et économie, technique mathématique et lettres et langues étrangères qui ont été examinés, respectivement, sur les épreuves de philosophie (coefficient 6), de sciences de la nature et de la vie (coefficient 6), de gestion comptable et financière (coefficient 6), de technologie (coefficient 7) et de français (coefficient 5).

Meriem Kaci

Les impressions à la sortie de l'épreuve semblent être réjouissantes, bien que le sujet d'examen soit tiré des cours dispensés en classes. Ils étaient nombreux à dire qu'ils ne s'attendaient pas à un sujet pareil qui, paraît-il, leur a joué un mauvais tour. L'erreur qu'ils avaient commise est d'avoir misé sur les suggestions de sujets que font notamment des enseignants sur les réseaux sociaux ou ceux dispensant des cours particuliers. En effet, prétextant avoir une trentaine de dissertations dispensées en classes, qu'il n'est pas aisé de mémoriser, les élèves de terminale se tournent vers les suggestions largement relayées sur le web. Une attitude « largement » critiquée par les internautes. « Les enseignants peuvent, en se basant sur les sessions précédentes, faire des propositions de sujets, mais les élèves ne doivent exclure aucun cours de la révision pour ne pas être désagréablement surpris et hypothéquer leur avenir et une longue année de travail ». D'autres reprochent à des enseignants d'avoir désactivé la fonction commentaire sur leurs comptes personnels sur les réseaux sociaux, pour la simple raison que leurs suggestions ne figuraient pas dans le sujet d'examen, s'interrogeant sur le fait qu'une matière à 6 coefficient soit réduite à des suggestions comportant quelques dissertations, tout en espérant que les candidats puissent se rattraper dans les autres matières.

Quant à l'épreuve des sciences de la nature et de la vie, le sujet est jugé « abordable et à la portée de l'élève moyen », d'après des enseignants qui ont tenu à rappeler que les questions étaient puisées dans les cours dispensés en classes. Idem pour l'épreuve de technologie, qui, d'après les témoignages, était à la portée des élèves.

S'agissant de l'épreuve de gestion comptable et financière, les avis étaient mitigés sur l'accessibilité des sujets. Certains candidats ont jugé qu'il était difficile », d'autres ont trouvé qu'il était facile et à la portée de ceux qui se sont bien préparés.

LA TRICHE A LA PEAU DURE

En dépit des appels à la vigilance et à la responsabilité, le phénomène de la fraude est loin de connaître son épilogue. Au 2^e jour des épreuves, plusieurs tribunaux annoncent avoir poursuivi des personnes pour le grief d'atteinte à la régularité des examens nationaux, diffusion et tentative de faire fuiter les sujets des épreuves à l'aide de moyens de communication à distance. À Laghouat, quinze personnes, comparaisant en

citation directe, ont été condamnées par les tribunaux de Laghouat, d'Aflou et d'Ain-Madhi pour fraude à l'examen du baccalauréat. Les mis en cause ont été condamnés à des peines allant de six mois à un an de prison ferme, assorties d'amendes de 100 000 à 200 000 DA, et ce pour atteinte à la crédibilité et à la régularité des épreuves du baccalauréat, ont précisé les procureurs de la République des instances judiciaires précitées. Ces procédures couronnent les enquêtes diligentées suite à la découverte de cas de fraude et de tentatives de fuite des sujets d'examens, exploitant des supports de télécommunication modernes, ont-ils souligné. Les mis en cause ont été poursuivis par le ministère public près des tribunaux précités pour atteinte à la régularité des examens officiels et fuite des sujets du bac via des réseaux sociaux, en violation des articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du code pénal, selon la même source.

À M'Sila, deux personnes ont été poursuivies pour la diffusion de sujets de mathématiques sur les réseaux sociaux. Après présentation devant le juge d'instruction, un contrevenant a été placé en détention provisoire, tandis qu'un autre a été placé sous contrôle judiciaire. À El Oued, une personne accusée de diffusion des sujets de la langue arabe, jugée selon la procédure de comparution immédiate, a été condamnée à 18 mois de prison, dont six avec sursis. À Annaba, cinq personnes ont été arrêtées pour diffusion de sujets d'examens du bac sur les réseaux sociaux et triche. Présentés devant le juge d'instruction, quatre individus ont été placés sous mandat de



dépôt, alors que le cinquième est placé sous contrôle judiciaire. L'affaire a été renvoyée également au 22 juin prochain.

Il y a lieu de rappeler que le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a estimé dimanche, alors qu'il donnait le coup d'envoi des épreuves du bac 2025, que le phénomène de la fraude aux examens nationaux a beaucoup régressé, mais que les autorités continuent de combattre par l'éducation dès leur scolarisation au cycle primaire et par les moyens techniques, en recourant aux mesures pénales, avec l'introduction dans le code pénal des articles criminalisant l'acte de fraude et des sanctions administratives contre les contrevenants consistant dans l'exclusion immédiate de l'exa-

men pendant une durée déterminée.

«INTERNET COUPÉ UNIQUEMENT DANS LES CENTRES D'EXAMENS ET LEURS ABORDS»

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de l'Éducation nationale a affirmé qu'internet avait été uniquement coupé au niveau des centres d'examens et de leurs abords. Une mesure prise pour sécuriser les examens et éviter la fraude. Le ministère a adressé ses remerciements au ministère des Postes et des Télécommunications pour son « efficacité » dans la mise en œuvre de la directive gouvernementale consistant à ne couper internet

que dans les centres d'examens et leurs alentours.

Le MEN a également remercié le ministère de la Jeunesse pour l'ouverture des maisons de jeunes pour héberger les candidats au bac, le ministère des Affaires religieuses « qui ouvre les mosquées » aux candidats et en leur attribuant des espaces de révision et de préparation dans les bibliothèques et les aires de repos.

Le MEN n'a pas omis de remercier le ministère de l'Intérieur pour sa contribution efficace à travers la direction générale de la sûreté nationale à assurer la fluidité de la circulation et les efforts déployés par les walis pour prendre en charge le transport et l'alimentation des candidats et du personnel encadrer.

M. KA.

INTÉGRATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Le décret exécutif publié au JO

Le décret exécutif 25-152 portant intégration des enseignants contractuels en activité dans les établissements scolaires des trois cycles de l'éducation a été publié dans le Journal officiel. Le décret en question prévoit l'intégration, à titre exceptionnel, des enseignants contractuels qui remplissent les conditions d'accès à la fonction publique, notamment en matière de qualifications et de spécialités prévues par la réglementation

en vigueur. Cette mesure concerne les enseignants en activité à la date du 23 mars 2025. Ainsi, les enseignants contractuels ayant été recrutés sur des postes budgétaires vacants de manière définitive et qui justifient de l'exercice effectif de la durée légale de travail dans les grades correspondant à leurs diplômes sont également concernés par cette mesure. Ces enseignants, précise le décret 25-152, seront d'abord intégrés en

tant que stagiaires avant leur titularisation, dans le respect des procédures réglementaires en vigueur. L'entrée en vigueur de cette mesure est fixée au 23 mars 2025, date à partir de laquelle les modalités d'application seront définies par une instruction conjointe entre le ministère des Finances, le ministère de l'Éducation nationale et l'organe chargé de la fonction publique.

M. KA.

Les services des douanes saisissent 179,5 kg d'ecstasy au port d'Alger

Les services des douanes ont procédé à la saisie de 400 000 comprimés psychotropes de type « ecstasy » au port d'Alger, a indiqué, lundi dernier, un communiqué de la Direction générale des douanes. Les agents de l'inspection principale de fouille des voyageurs, qui relèvent de l'Inspection divisionnaire des douanes, dans le territoire de compétence relevant de la

Direction régionale des Douanes Alger-Port, ont saisi, à la date du 1er juin 2025, lors du contrôle des voyageurs en provenance du port de Marseille (France), au niveau de la gare maritime du port d'Alger, 400 000 comprimés psychotropes de type Ecstasy, d'un poids total estimé à 179,5 kg », précise le communiqué. Cette opération confirme, selon le commu-

niqué, « l'efficacité des mécanismes de contrôle douanier sur le terrain, de même qu'elle reflète le haut niveau de vigilance et de discipline dont font preuve les agents des douanes, dans le cadre de la lutte contre toutes formes de contrebande, notamment le trafic illicite des substances psychotropes », conclut la même source.

M. KA.

ALGÉRIE PARMIS LES PAYS CAPABLES D'ATTEINDRE DES PRIX COMPÉTITIFS

L'hydrogène vert coûte cher en Afrique

Une étude récente révèle que le coût de l'hydrogène vert en Afrique dépasse toutes les prévisions, ce qui constitue un obstacle majeur aux ambitions européennes de s'appuyer sur le continent.

Inès B.

Selon cette étude, examinée par l'Energy Research Unit de Washington et publiée sur la plate-forme spécialisée Ettaqa, l'exportation d'hydrogène vert sous forme d'ammoniac vers l'Europe restera coûteuse d'ici à 2030, à moins que les politiques européennes n'interviennent pour atténuer les risques financiers.

L'Algérie figure en tête de quatre pays arabes capables d'atteindre des prix compétitifs. Le coût de l'hydrogène en Afrique atteindra environ 5 € (5,7 \$) par kilogramme, selon l'évolution des taux d'intérêt. Il est donc difficile pour le continent d'être compétitif sur le marché européen, qui aspire à des prix inférieurs à 3 € (3,4 \$). Cette étude portant sur plus de 10 000 sites de production potentiels dans 31 pays africains a révélé que seuls 200 sites étaient capables d'atteindre des prix compétitifs. Ces sites sont répartis dans six pays, dont quatre pays arabes, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le Soudan, ainsi que le Kenya, la Namibie et le Soudan, ce qui représente moins de 2 % des sites étudiés. D'autre part, l'étude indique qu'il n'existe qu'environ 200 sites en Afrique capables de produire de l'hydrogène vert à un prix compétitif d'ici 2030.

Selon l'unité de recherche sur l'énergie, ces sites sont concentrés dans des pays comme l'Algérie, le Kenya, la Mauritanie, le Maroc, la Namibie et le Soudan. Cependant, l'étude n'a pas pu prendre en compte avec précision les risques sécuritaires locaux, ce qui pourrait réduire le nombre de sites compétitifs,

d'autant plus que nombre des sites optimaux sont situés dans des régions à risque.

"Si le Maroc et l'Algérie conservent la tête du peloton dans le scénario sans dé-risque, grâce à la qualité de leurs institutions, à l'abondance de leurs ressources éoliennes et à leur proximité géographique avec le port de Rotterdam, la Mauritanie penche du côté de la Mauritanie après dé-risque, malgré la faible qualité de ses institutions." Le coût pourrait atteindre 3,2 € par kilogramme d'ici 2030", indique-t-on.

L'hydrogène vert est défini comme un hydrogène produit par électrolyse s'appuyant uniquement sur des sources d'énergie renouvelables. En 2022, l'hydrogène vert ne représentait que 0,1 % de la production mondiale d'hydrogène, en raison de son coût élevé, deux à trois fois supérieur à celui de l'hydrogène gris (produit à partir de gaz sans captage ni stockage du carbone).

Concurrence féroce

Selon les estimations, les coûts pourraient être réduits jusqu'à 85 % grâce au recours à une électricité renouvelable moins chère, à la réduction des coûts d'électrolyse et à l'amélioration de l'efficacité des équipements et des heures de fonctionnement. Plusieurs pays africains prévoient de développer des projets d'hydrogène vert, grâce à l'abondance des énergies renouvelables, mais ces projets n'en sont qu'à leurs débuts.

Par ailleurs, l'Union européenne a annoncé un objectif d'importation de 10 millions de tonnes d'hydrogène vert pour soutenir ses plans de décarbo-



nation, identifiant plus de 70 régions d'approvisionnement potentielles, dont beaucoup sont situées en Afrique.

Cependant, une étude conjointe de l'université technique de Munich (TUM), de l'université d'Oxford et de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH) a révélé une lacune dans l'estimation du coût de l'hydrogène vert en Afrique. La plupart des modèles conventionnels reposent sur des hypothèses uniformes pour les coûts de financement, ignorant les différences significatives de risques d'investissement entre les pays africains. L'étude a donc pris en compte les spécificités des 31 pays africains, telles que leurs capacités de transport et de stockage, ainsi que leur niveau

de stabilité juridique et politique, afin de fournir une estimation plus réaliste des coûts de financement des exploitants de ces projets. Elle suppose également que ces installations seront opérationnelles d'ici 2030, avec un plan de conversion de l'hydrogène produit en ammoniac et de son acheminement vers le port néerlandais de Rotterdam. L'étude a examiné l'impact de plusieurs facteurs sur le coût de financement des projets de production d'hydrogène vert, selon quatre scénarios différents combinant : L'équipe d'étude a conclu qu'aux taux d'intérêt actuels, les exploitants de projets devraient supporter des taux d'intérêt compris entre 8 % et 27 %, selon le pays et la conjoncture

économique, contre des estimations précédentes ne dépassant pas 4 % à 8 %. L'étude a montré que le coût moyen de production d'hydrogène vert en Afrique pourrait atteindre 4,2 à 4,9 € par kilogramme si les producteurs assument tous les risques d'investissement. Cependant, si les gouvernements européens fournissent des garanties et que les taux d'intérêt baissent, le coût pourrait tomber à moins de 3 € par kilogramme.

Les pays africains seront confrontés à une concurrence féroce de la part d'autres régions ; les enchères européennes d'hydrogène en 2024 ont enregistré des offres inférieures à 3 € par kilogramme.

I. B.

NOUVELLE LOI SUR LES MINES

«Une avancée qualitative», selon Arkab

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé, lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que l'adoption de la loi régissant les activités minières représentait "une avancée qualitative" dans le processus de réformes structurelles du secteur.

M. Arkab s'exprimait, selon l'APS, à l'issue de l'adoption du projet de loi, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, et de membres du gouvernement. Lors de la présentation des amendements apportés au projet, avant le vote, le ministre d'État a affirmé que les mesures et dispositions contenues dans le texte consacraient le principe de protection des ressources minières nationales, soulignant que "la souveraineté nationale est une ligne rouge".

Il a, à cet égard, expliqué que l'article 102 du projet de loi permettra de régir la relation entre les secteurs public et privé dans les gisements n'ayant fait l'objet d'aucune activité d'exploration



par l'État ou financée par celui-ci. Cet article prévoit la participation de l'entreprise nationale (une société du secteur des mines ou ses filiales, dont l'État est l'unique actionnaire) à hauteur de 20 % dans le capital de la personne morale de droit algérien, détenue partiellement ou totalement par des étrangers, dans le cas où cette personne morale sollicite une autorisation d'ex-

ploitation minière.

Cela signifie que les zones non encore explorées pourront être attribuées à des sociétés étrangères disposant de technologies de pointe pour mener des opérations d'exploration, en prélude à la création d'une société mixte de droit algérien, si les études techniques et économiques confirment la viabilité de ces gisements, selon le ministre d'État, qui a précisé que cet article garantissait à l'entreprise nationale une participation à hauteur de 20 %. Les zones déjà découvertes par l'État dans le cadre du programme national d'exploration minière "ne sont absolument pas concernées" par cet article, a soutenu M. Arkab, insistant sur la nécessité pour le secteur minier de s'associer à des opérateurs disposant de technologies de pointe afin de développer pleinement les différents gisements. Cette disposition a été formulée de manière à protéger les intérêts de toutes les parties, rendant ainsi peu probable le recours à l'arbitrage international, a-t-il encore ajouté.

Un amendement a également été introduit à cet article, interdisant toute réduction de la participation de l'entreprise nationale dans la société en cas

d'augmentation de capital, sauf si l'entreprise nationale en décide autrement. L'entreprise nationale et le partenaire étranger peuvent toutefois convenir d'une participation supérieure à 20 % dans le capital de la personne morale de droit algérien, si cela est économiquement justifié pour les deux parties, selon l'amendement approuvé. Dans son rapport complémentaire, présenté lors de la séance, la commission spécialisée a recommandé de réduire les délais de traitement des demandes de permis miniers pour faciliter l'entrée des investisseurs sur le marché, de lever les contraintes bureaucratiques freinant la mise en œuvre des projets, d'introduire des systèmes numériques pour simplifier le dépôt et le suivi électronique des demandes, de renforcer la transparence dans l'octroi des permis et de garantir une concurrence équitable entre les investisseurs. Elle a également souligné la nécessité d'améliorer les réseaux de transport des produits miniers vers les marchés locaux et internationaux, de renforcer les capacités humaines par la formation et de promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de l'exploitation minière écologique.

RÉUNION AVEC LES RESPONSABLES DES GROUPES INDUSTRIELS PUBLICS

Ghrieb donne de nouvelles instructions

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une importante réunion avec les PDG des principaux groupes industriels publics, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques du Président de la République.



Inès B.

Selon un communiqué du ministère, publié sur sa page officielle Facebook, la réunion s'est concentrée sur trois axes principaux. Le premier concerne la numérisation complète du secteur industriel, grâce à la mise en place d'un système numérique unifié reliant le ministère à tous les groupes industriels et leurs filiales, dans le but d'améliorer la gouvernance, de renforcer la transparence et de suivre les performances. Le deuxième axe vise à accroître la contribution du secteur industriel au produit intérieur brut, conformément aux instructions du Président, en renforçant la production nationale et en augmentant la valeur ajoutée. Le troisième axe de la réunion concerne la relance et le développement des projets industriels récupérés à travers le pays, contribuant ainsi au développement et à la création d'emplois. À cet égard, le ministre a souligné la nécessité pour les groupes industriels de s'engager activement dans la mise en œuvre de ces axes sur le terrain, conformément à la

feuille de route convenue. Il a souligné que le ministère, avec tous ses cadres, soutiendra ces efforts et travaillera à accélérer leur mise en œuvre. Notons que le ministre de l'Industrie est activement impliqué dans la numérisation du secteur industriel, notamment dans le cadre de la lutte contre la spéculation sur les véhicules fabriqués localement. Une plateforme numérique est en cours de développement pour suivre la vente de ces véhicules et assurer la transparence des transactions. Cette plateforme numérique est un outil clé dans la lutte contre la spéculation et la protection du consommateur.

Pour rappel, le ministre a élaboré, en décembre 2024, une feuille de route et donné des «instructions concrètes visant à améliorer les performances, l'efficacité et les résultats de ces groupes industriels et de leurs filiales, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour dynamiser le secteur industriel», précise le communiqué. Ces directives concernent principalement les «plans d'action des groupes, les stratégies de relance, leur situation financière et économique, l'adoption de politiques de marketing dynamiques sur les mar-

chés extérieurs, notamment africains, ainsi que le renforcement du rôle des centres de formation du secteur et leur implication accrue dans la réalisation des objectifs fixés». Le ministre a également insisté sur «la nécessité de trouver des solutions urgentes aux entraves et aux difficultés rencontrées par certaines entreprises relevant du portefeuille du secteur». Parmi les mécanismes évoqués pour surmonter ces défis, M. Ghrieb a souligné l'importance de créer un cadre de coopération et de coordination entre les groupes industriels et les autres secteurs économiques, ajoute le ministère. Par ailleurs, le ministre a mis en avant «l'importance d'élaborer un guide stratégique national pour l'industrie, portant sur les intrants, les extrants, les compétences nationales dans les métiers de l'industrie, les déchets industriels et les parcs de technologie industrielle, afin de servir de référence pour la prise de décisions au niveau des groupes publics, le développement de l'ingénierie inverse dans le domaine industriel, l'orientation des investisseurs et des startups, ainsi que pour les différents centres de recherche».

I. B.

Preure prévoit un baril de pétrole à 200 dollars



Pour le professeur et consultant en questions énergétiques, M. Mourad Preure, la guerre déclenchée par l'entité sioniste contre l'Iran, le 13 juin dernier, donne nécessairement lieu à des configurations inédites des marchés pétroliers et gaziers, impactant fortement l'économie mondiale.

Selon l'invité du jour de la Radio Algérienne, les prix du baril pourraient ainsi atteindre les 90 dollars sous l'effet d'une réduction de l'offre estimée à 10 % à 20 %. « On rentre dans l'hypothèse d'un enchaînement chaotique et rien n'interdit que les prix atteignent les 200 dollars », a-t-il affirmé.

Le professeur souligne qu'il ne faut pas oublier que « le plus grand gisement du monde qui se trouve en Arabie saoudite, Ghawar en l'occurrence, avec ses installations portuaires, est en ce moment survolé par des missiles, d'un côté comme de l'autre (...); et cet épisode est tout à fait inédit », a-t-il poursuivi.

Il rappelle, dans le même sillage, que ce ne sont pas moins de 20 millions de barils par jour, soit 20 % des quantités pétrolières, dont une grande partie vont vers l'Asie, qui passent par le détroit d'Ormuz sur lequel l'Iran dispose d'une influence stratégique.

Il a considéré que ce qui donne pour le moment un peu de résistance aux marchés, c'est bien cette capacité de 2,5 millions de barils/jour non encore utilisée de l'OPEC+.

DE FAUSSES PAGES USURPENT SON IDENTITÉ Geely Algérie appelle à la prudence

Geely Algérie a démenti hier la publication d'annonces de vente de véhicules sur ses pages officielles de réseaux sociaux. Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, l'entreprise a confirmé que de fausses pages usurpaient son identité et publiaient de fausses annonces prétendant proposer des véhicules à la vente sous la marque Geely. Ces publicités visent à escroquer les clients en leur faisant croire que

des ventes sont en cours et en leur demandant des informations bancaires et personnelles à des fins de tromperie. L'entreprise a également confirmé qu'elle «n'accepte les commandes ou les réservations que par l'intermédiaire de points de vente officiels agréés et qu'elle n'a jamais traité avec une page ou une entité non officielle, que ce soit pour des ventes ou des encaissements par virement bancaire ou carte de crédit». L'en-

treprise a appelé les citoyens à la prudence et à ne traiter avec aucune page ou personne ne disposant pas d'un représentant officiel vérifié, et à signaler toute activité suspecte exploitant son nom à des fins frauduleuses. Elle a rappelé que toutes les transactions commerciales sont effectuées exclusivement par l'intermédiaire du représentant officiel et unique de la marque Geely en Algérie, Sodifam.

I.B.

COOPÉRATION ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Alger accueille un atelier clé sur la réglementation européenne du méthane

Dans le cadre du dialogue stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne dans le secteur de l'énergie, un atelier technique s'est tenu le 16 juin dernier à l'École de Formation en Gestion de Sonelgaz à Ben Aknoun. Cet événement a pour objectif d'échanger sur les mécanismes de mise en œuvre du règlement européen sur le méthane et d'évaluer ses impacts potentiels sur les exportations gazières algériennes.

Sous le thème «Vers une action coordonnée sur la réduction du méthane : cadre réglementaire, technologies et financements», les échanges ont porté sur des sujets clés relatifs à la transition énergétique et à la réduction de l'empreinte carbone. Les participants ont notamment présenté le nouveau règlement européen (2024/1787) encadrant les émissions de méthane dans le secteur de

l'énergie, ainsi que les approches respectives de l'UE et de l'Algérie en matière de détection, de réduction des fuites de méthane et de financement des projets. L'ouverture officielle a été marquée par des interventions des représentants du Ministère des Affaires Étrangères, du MEMER, de la Commission européenne et de l'ambassade d'Allemagne, soulignant l'importance de cette initiative dans le contexte des nouvelles exigences réglementaires européennes. Deux échéances majeures encadrent la mise en œuvre du règlement : dès 2027, les dispositifs de Monitoring, Reporting and Verification (MRV) seront obligatoires, tandis qu'à partir de 2030, des plafonds d'émissions conditionneront l'accès au marché européen du gaz.

La compagnie nationale Sonatrach a mis en lumière ses efforts en matière de

réduction des émissions de méthane, s'inscrivant dans une stratégie nationale ambitieuse de transition énergétique, axée sur la décarbonation progressive, l'intégration des énergies renouvelables et le développement de filières émergentes comme l'hydrogène vert et les carburants à faible teneur en carbone. L'atelier a également permis de présenter l'initiative OGMP 2.0 (Oil and Gas Methane Partnership), soutenue par les Nations Unies, qui encourage une meilleure transparence dans la déclaration des émissions de méthane. Ces discussions ont permis de mieux appréhender les défis techniques, réglementaires et financiers liés aux objectifs climatiques, en particulier pour le secteur énergétique. L'atelier dont il est question fait suite à des réunions sectorielles tenues la veille, le 15 juin, à Alger,

réunissant les groupes d'experts «Gaz» et «Électricité, énergies renouvelables, efficacité énergétique».

Il a été convenu de poursuivre les échanges sur d'autres thématiques d'intérêt pour l'Algérie, comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM), la certification de l'électricité verte ou encore les projets d'interconnexion.

L'événement a été organisé dans le cadre du programme TaqatHy+, cofinancé par l'Union européenne et l'Allemagne, mis en œuvre par la GIZ et piloté par le MEMER. Lancé le 1er décembre 2022, ce programme vise à soutenir le développement des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de l'efficacité énergétique en Algérie, et s'étendra jusqu'en mai 2029.

R.E.

AIN DEFLA

La serriculture donne de bons résultats

Le rendement enregistré depuis février dernier à ce jour est de plus de 260.000 quintaux de produits agricoles pour une superficie de près de 320 ha récoltée. La production attendue cette année de l'agriculture sous serre à travers la wilaya est estimée à près de 600.000 quintaux de produits agricoles issus des différentes cultures maraichères, qui sont réalisées sur une superficie totale avoisinant les 405 hectares.

La production prévisionnelle issue de l'agriculture sous serre, appelée également serriculture, dans la wilaya d'Ain Defla pour la saison agricole 2024/2025 est estimée à près de 600.000 quintaux de produits provenant des cultures maraichères, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Les services agricoles ont indiqué que la production attendue cette année de l'agriculture sous serre à travers la wilaya est estimée à près de 600.000 quintaux de produits agricoles issus des différentes cultures maraichères, qui sont réalisées sur une superficie totale avoisinant les 405 hectares. Le rendement enregistré depuis février dernier à ce jour est de plus de 260.000 quintaux de produits agricoles pour une superficie de près de 320 ha récoltée, ajoutent les mêmes services. La serriculture qui est concentrée au niveau des communes de l'ouest de la wilaya, à l'instar de Tacheta Zougagha, El Abadia, Ain Bouyahia, El Attaf et Tiberkanine, concerne



essentiellement les cultures maraichères incluant la tomate, le piment, le poivron, l'aubergine, le concombre, la courgette et les haricots, indique la même source. Les services agricoles de la wilaya prévoient l'obtention d'importants rendements dans différentes cultures, soit 500 qx /ha pour le piment et la cour-

gette et plus de 1000 qx à l'hectare pour la tomate qui occupe plus de 50% de la superficie globale de l'agriculture sous serre, a-t-on indiqué. A noter, la superficie de la serriculture à Ain Defla a beaucoup évolué entre 2019 et 2023 en passant de 300 à 600 hectares, et la production de ces cultures est passée de

près 160.000 qx à près de 500.000 qx, selon les mêmes services. Par ailleurs, le développement qu'a connu la serriculture dans la wilaya ces dernières années a été rendu possible grâce aux différents programmes de soutien accordés par l'Etat au profit des agriculteurs, a-t-on encore noté.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Plusieurs projets lancés pour améliorer l'environnement urbain

Plusieurs projet ont été lancés ou réceptionnés dans la ville de Bordj Bou Arreridj en vue d'améliorer l'environnement urbain de la cité, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Des opérations importantes d'aménagement et amélioration urbaine ont été ainsi lancées dans nombre de quartiers dont ceux de "Abdelmoumène" (ex Lagraphe), "Errouhania", "Houza Benyerbeche", "5 juillet", "El Hadaïk" et "Aouine Zeriga", a souligné la même source. Dans ce cadre, il a été procédé au lancement des travaux de deux ronds-points sur l'avenue Aribi Lakhdar à côté des immeubles AADL et sur la RN-5 près de la piscine "20 août" ainsi qu'à l'aménagement du rond-point "Saïd Zerouki" et de la double voie entre la route de Bir Snab et la RN-76. Plusieurs autres ronds-points ont été aménagés pour donner davantage de fluidité à la circulation automobile dont celui de la RN-5

près de la station-service Malek pour permettre de diriger le trafic de la nouvelle double voie vers l'avenue Aribi Lakhdar et celui qui permet de transférer le trafic de l'avenue Aribi Lakhdar vers Boumergued, selon les mêmes services. Des programmes de collecte des déchets ménagers et déchets inertes ont été également tracés avec la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires pour améliorer la propreté et le paysage urbain de la ville, selon la même source qui a relevé que les services communaux veillent en outre à suivre l'état du réseau d'éclairage public et en assurer la maintenance régulière à travers l'ensemble des quartiers du chef-lieu de wilaya. Trois nouveaux stades de proximité ont été en outre réalisés à Bir Snab pour une enveloppe financière de 25 millions DA outre le réaménagement de quatre autres stades aux cités "400 loge-

ments", "300 logements", "Karia Djanoubia" et "Abdelmoumène" pour une enveloppe de 15 millions DA, selon la même source qui a indiqué que les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique d'un coût de près de 230 millions DA seront lancés à la cité El Djebasse dans les prochains jours. Selon les mêmes services, les autorités locales ont tracé une feuille de routes intégrée pour améliorer les principaux indicateurs de développement et ce, conformément à la politique des autorités supérieures du pays dont les traits apparaissent clairement à travers l'espace urbain de la ville de Bordj Bou Arreridj avec l'amélioration du ratio quotidien d'alimentation en eau potable, la consolidation des structures sanitaires et de leur encadrement médial, la réalisation de logements de diverses formules ainsi que des cantines et établissements scolaires.

MASCARA

Le centre universitaire Boussof obtient son premier brevet d'invention

Le centre universitaire Abdelhafid Boussof de Mila vient d'obtenir auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) le premier brevet d'invention pour le projet d' "une pompe centrifuge avec une puce de commande pour l'injection d'air", a-t-on appris lundi auprès du directeur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Dans une déclaration à l'APS, Pr. Amirouche Bouchelaghem a précisé que ce projet propose une solution innovante basée sur l'intégration d'un système intelligent pour prévenir le phénomène de "cavitation qui se produit dans une pompe centrifuge suite à la baisse excessive de la pression générant la formation de bulles qui endommagent les composants intérieurs de la pompe et réduisent sa performance". Inventé par une enseignante de l'institut

des sciences et technologie (filière hydraulique) du ce centre, Zeineb Allia, ce système se compose de capteurs de chaleur et de pression de haute précision qui observent l'état intérieur de la pompe et liés à une puce de commande programmable qui analyse les données et les comparent aux valeurs critiques enregistrées qui provoquent l'apparition de cavitation, selon la fiche technique du projet. Il comprend également des soupapes anti-retour équipées d'un émetteur et contrôlées depuis la puce de sorte à injecter de l'air en cas d'apparition de signes critiques, selon la même fiche qui souligne que pour réguler la pression intérieure de la pompe et éviter la formation de bulles d'air, le système a été doté d'ouverture permettant d'introduire l'air et régler la pression. L'invention vise, selon le document,

à "protéger la pompe centrifuge contre le phénomène de cavitation, améliorer sa fiabilité, étendre sa durée de vie fonctionnelle et réduire ses pannes. Ce système offre "aux professionnels du secteur hydraulique et aux entreprises utilisant des pompes centrifuges une solution efficace à l'un des défis majeurs de l'ingénierie des fluides qu'est la cavitation", a indiqué le directeur du centre universitaire de Mila qui a souligné que le centre organisera "à l'avenir" une rencontre avec les opérateurs du secteur de l'hydraulique pour présenter cette invention.

En vertu de la convention signée entre le centre universitaire de Mila et l'INAPI, 12 demandes d'inscription de brevets d'invention d'enseignants et chercheurs du centre ont été déposées depuis 2022, a-t-on indiqué.

La ville de Batna se dote d'un nouveau pont

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un pont desservant plusieurs quartiers du centre-ville de Batna et destiné à y désengorger la circulation automobile a été donné lundi. Au cours de ce lancement des travaux, le wali, Mohamed Benmalek, a indiqué que ce projet réclamé depuis plusieurs années par la population et qui mobilise près de 200 milliards DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités permettra d'améliorer la fluidité du trafic au centre-ville. Les travaux de réalisation de cet ouvrage d'art de 62 mètres de long et 20 mètres de large ont été confiés à une entreprise publique spécialisée dans la réalisation des ouvrages d'art avec un délai de réalisation n'excédant pas les six mois, selon le wali. Un autre montant de 130 millions DA du même Fonds a été alloué pour déplacer les canalisations d'assainissement de l'oued qu'enjambera ce pont, renforcer l'éclairage public du site et y aménager des espaces verts, a-t-on indiqué. M. Benmalek a inspecté plusieurs projets de développement en cours de réalisation portant, notamment sur la réhabilitation du réseau routier et a écouté longuement les préoccupations exprimées par des citoyens leur promettant de les prendre en charge en fonction des priorités. durant les six premiers mois de l'année en cours dans la wilaya de Khenchela, a atteint 94 %, soit une augmentation de 7 % par rapport à la même période de 2024.

SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR LES ANTIBIOTIQUES

Il est primordial de respecter la posologie !

Une nouvelle étude scientifique, publiée dans la revue *Science Advances* met en avant l'importance de respecter de la posologie pour éviter la prolifération de bactéries résistantes aux antibiotiques.

A lors que les antibiotiques restent l'une des plus grandes avancées médicales du 20^{ème} siècle, leur efficacité est aujourd'hui menacée par la résistance bactérienne, souvent liée à une mauvaise utilisation. D'où l'importance de respecter la posologie et de ne les utiliser que lorsque c'est réellement nécessaire. Car comme dit le slogan, les antibiotiques, ça n'est pas automatique, mais c'est surtout à prendre selon ce qui est indiqué sur l'ordonnance du médecin qui les a prescrits, ou sur les conseils du pharmacien qui les a donnés (pour les antibiotiques contre les angines et les cystites). Le respect de la posologie, qui désigne le dosage et la fréquence de prise des médicaments, est indispensable pour garantir l'efficacité d'un antibiotique, et éviter que l'infection qu'il traite ne demeure ou ressurgisse. C'est ce que souligne une nouvelle étude scientifique, publiée dans la revue *Science Advances*, qui suggère que «le respect de la posologie serait également primordial pour éviter la prolifération de bactéries résistantes aux antibiotiques». Selon les scientifiques, «être incohérent dans le respect du calendrier de pres-

cription (par exemple sauter un jour) ou oublier précocement des doses seraient des attitudes particulièrement délétères». Ainsi, avec l'essor des «superbactéries, ou infections bactériennes résistantes aux antibiotiques, le monde atteint un point critique», indique l'étude. «Nous avons déjà vu, avec le SARM (Staphylocoque doré résistant à la pénicilline, N.D.L.R.), ce qui peut arriver si une bactérie devient résistante aux antibiotiques. Nous devons nous attaquer au problème avant qu'il n'affecte notre capacité à utiliser les antibiotiques dans des aspects plus courants des soins médicaux, comme la chirurgie ou l'accouchement». Les auteurs de l'étude ont entrepris de mettre au point de nouveaux modèles pour mieux refléter l'impact des variations de concentration d'un antibiotique dans le sang sur la résistance au traitement. Les chercheurs ont ainsi pu étudier de nouveaux aspects de la résistance bactérienne aux antibiotiques, tels que l'influence du délai entre les doses sur les concentrations en antibiotiques dans les zones touchées par l'infection. Selon les experts, les premières prises seraient capitales. Jusqu'alors, ce sont sur-



tout l'oubli d'une dose ou l'arrêt prématuré du traitement antibiotique qui étaient considérés comme les principaux facteurs de résistance au traitement. Les scientifiques ont constaté que les patients qui avaient développé une résistance au traitement prenaient à peu près la même quantité de médicament que ceux ayant guéri de l'infec-

tion. «C'est surtout le moment de l'administration du médicament qui différait entre les deux groupes : l'oubli ou le retard de prise des premières doses d'antibiotiques seraient davantage responsables d'une résistance que l'oubli ou le retard de prise de doses ultérieures. Les experts insistent ainsi sur l'importance de respecter scrupuleusement la fréquence de prise des antibiotiques, surtout au début. S'ils prennent la première dose, puis oublient la deuxième, puis la troisième, les résultats pourraient être décevants. Le risque d'échec du traitement est plus élevé, et nous devons alors en essayer un autre», soulignent les scientifiques. **A.B.**

CHU D'ORAN

Plus de 150 participants aux journées de biochimie prévues ce jeudi

Plus de 150 spécialistes participeront à la 3^e Journée nationale et la 2^e Journée internationale de biochimie, qui seront organisées le 19 juin en cours, par le Centre hospitalo-universitaire «Dr Benzerdjeb» d'Oran, selon les organisateurs. Placées sous le thème "Biochimie et technologies innovantes", ces manifestations aborderont diverses pathologies rares,

maladies métaboliques, cancers du sang, entre autres, des sujets qui suscitent un intérêt croissant de la part des responsables du secteur de la santé, a indiqué à l'APS la professeure Soulaf Saâdi-Ouslim, cheffe du service de biochimie de l'hôpital précité et présidente de la rencontre. En plus des spécialistes des établissements

hospitaliers d'Oran, des experts issus de plusieurs établissements de santé nationales sont également attendus à cet événement pour "échanger leurs expertises et présenter les résultats de leurs recherches dans ce domaine". Un riche programme scientifique a été élaboré pour l'occasion, avec près d'une vingtaine

de communications, portant notamment sur "Les maladies rares du foie : quand y penser et quels examens prescrire ?", "La maladie de Fabry : une maladie méconnue mais pas si rare", "L'apport de l'intelligence artificielle dans le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer", selon la même responsable.

ANNABA

Arrestation d'un jeune responsable d'un accident corporel sur l'avenue El Mokhtar

Les éléments de la première sûreté urbaine de la wilaya d'Annaba ont arrêté un jeune responsable d'un accident corporel de circulation sur l'avenue El Mokhtar conduisant vers la RN-16 entre Annaba et Souk Ahras après avoir effectué une manœuvre dangereuse et pris la fuite, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de cette sûreté. Le communiqué a précisé que la manœuvre effectuée par le suspect qui a pris la fuite pour échapper à la responsabilité civile et pénale a provoqué le renversement de deux véhicules de tourisme faisant cinq blessés. Les investigations des éléments de la police et l'exploitation des technologies modernes ont permis d'identifier le conducteur du véhicule responsable de l'accident, de l'arrêter et de le présenter devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, a précisé le document. Le mis en cause a été accusé de «blessures involontaires dans un accident corporel de circulation mettant la sécurité d'autrui en danger et fuite de la responsabilité civile et pénale», a-t-on indiqué dans le communiqué.

EL-MENIAA

Six-cent enfants bénéficieront de camps de vacances à Sidi-Fredj

Au moins six-cent (600) enfants, des deux sexes, de la wilaya d'El-Meniaa bénéficieront cette année de camps d'été dans la ville côtière de Sidi-Fredj (Alger), a-t-on appris lundi de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Scindés en contingents de 100 enfants chacun, ces estivants se rendront par bus au centre inter-

national de la jeunesse de Sidi-Fredj, pour profiter d'un séjour d'une quinzaine de jours, agrémenté de sorties balnéaires et d'activités récréatives, sous l'œil vigilant d'un staff composé notamment d'animateurs, de médecins et d'accompagnateurs, a-t-on précisé. Le premier groupe d'estivants, dont un quota 20% a été réservé aux

meilleurs élèves des établissements scolaires, devra s'ébranler le 24 juin courant vers le littoral précité et sera suivi des autres contingents, selon un calendrier préétabli par la DJS. Les inscriptions des estivants se sont effectuées via la plateforme numérique des centres de vacances et de détente de la jeunesse, lancée par le ministère de la

Jeunesse. Dans la perspective de permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de profiter d'activités récréatives, il est projeté l'ouverture prochaine de la piscine semi-olympique d'El-Meniaa et de la piscine de proximité de Hassi El-Gara, en plus d'un bassin de natation relevant de la commune d'El-Meniaa.

DANGERS DE LA BAIGNADE DANS LES PLANS D'EAU ET LES BARRAGES

Campagne de sensibilisation à Relizane

La direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a lancé, récemment, une campagne de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les plans d'eau, dans le cadre du dispositif préventif pour la saison estivale 2025, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps d'intervention.

Le chargé de la communication, le lieutenant Abbes Khamallah, a indiqué à l'APS que toutes les unités de la Protection civile de la wilaya ont entamé des sorties de sensibilisation dans les zones abritant des barrages, des retenues

d'eau et des bassins d'irrigation, ainsi que sur les berges des oueds, afin d'alerter les citoyens sur les dangers liés à la baignade dans ces plans d'eau. La campagne a ciblé plus de 20 exploitations agricoles et plans d'eau, dont les barrages de «Sâada», dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda et de «Gargar» dans la commune de Oued R'hiou, en plus des retenues d'eau et des bassins d'irrigation agricole à travers différentes régions de la wilaya, indique-t-on. La même source a précisé que les services de la Protection civile ont mis à

profit cette occasion pour exhorter les agriculteurs à clôturer les retenues d'eau et bassins d'irrigation, à combler les puits inutilisés et à sécuriser ceux en activité, afin d'éviter les accidents de noyade. A noter que la Protection civile de la wilaya de Relizane a enregistré six cas de décès par noyade dans les bassins et les plans d'eau au cours de l'année écoulée, tandis que deux cas ont été recensés, depuis le début de l'année en cours dans l'oued Mina (Relizane) et le barrage de Gargar, a fait savoir M. Khamallah.

LE PAYS EST VULNÉRABLE AUX FLUCTUATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Au moins 90 morts dans des inondations en Afrique du Sud

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, qui s'est rendu sur les lieux vendredi, a estimé que cette catastrophe était due au dérèglement climatique, soulignant que les flots ont parfois dépassé les quatre mètres de haut.

Au moins 90 personnes sont mortes dans les inondations qui ont dévasté une partie de la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud, selon un nouveau bilan donné lundi par les autorités, alors que les secours continuent de chercher d'autres victimes. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans abri après que de violents vents et des pluies torrentielles ont frappé la région la plus pauvre du pays la semaine dernière. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, qui s'est rendu sur les lieux vendredi, a estimé que cette catastrophe était due au dérèglement climatique, soulignant que les flots ont parfois dépassé les quatre mètres de haut. "Le dernier rapport indique une augmentation du nombre de décès (...) à 90", a annoncé le gouvernement du Cap oriental dans un communiqué. 30 des victimes étaient des enfants, a-t-il déclaré. Parmi eux, au moins six enfants qui se trouvaient dans un autobus scolaire emporté par l'inondation. Trois élèves ont été sauvés après s'être accrochés à des arbres. "Environ



2.686 résidents se sont retrouvés sans abri" et ont été accueillis dans des abris temporaires, a déclaré le gouvernement local. La zone la plus durement touchée par les inondations et les glissements de terrain subséquents était celle de la ville de Mthatha, à environ 800 kilomètres (500 miles) au sud de Johannesburg. Des milliers de maisons, de routes, d'écoles et de

dispensaires ont été ensevelis sous la boue dans cette province de l'est de l'Afrique du Sud, baignée par l'océan Indien, après des pluies torrentielles accompagnées d'un froid glacial. Les secours s'activent depuis, faisant du porte-à-porte, pour tenter de retrouver des personnes portées disparues ou de possibles survivants, et apporter de l'aide aux sinistrés, dont le

nombre pourrait augmenter. La neige et les fortes pluies sont fréquentes pendant l'hiver en Afrique du Sud, mais le pays est aussi très vulnérable aux fluctuations météorologiques et au changement climatique, qui augmente la fréquence et la sévérité des sécheresses, des inondations et des incendies, selon le Fonds vert pour le climat, un organisme de l'ONU.

RDC

Au moins 318 morts dans une attaque armée dans l'est du pays

Au moins 318 personnes ont été tuées par des miliciens dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a déclaré dimanche le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe. S'exprimant lors d'une séance plénière, M. Kamerhe a indiqué que le drame s'est produit dans le territoire de Moba, dans la province du Tanganyika, sans préciser l'identité des miliciens responsables. "On a enregistré cette nuit 318 personnes tuées et des villages évacués. C'est un drame qui ne peut pas laisser l'Assemblée nationale indifférente", a indiqué M. Kamerhe sans livrer davantage de détails. Le président de l'Assemblée nationale a fait observer une minute de silence en hommage aux victimes de ces violences. La situation sécuritaire dans l'est de la RDC reste extrêmement instable. Depuis plusieurs années, cette région est le théâtre de violences récurrentes impliquant plusieurs groupes armés.

TCHAD

20 morts et 16 blessés dans des affrontements survenus dans l'est du pays

Des affrontements meurtriers survenus entre le 10 et le 14 juin dans le canton Molou, du département d'Assounga, dans la province du Ouaddaï (est du Tchad) ont fait 20 morts et 16 blessés, ont indiqué des sources officielles et locales. Une délégation ministérielle est arrivée lundi à Abéché, chef-lieu du Ouaddaï, pour évaluer l'ampleur du drame, apporter un soutien aux populations affectées et prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre et la sécurité dans la localité, a annoncé sur Facebook le ministère tchadien de la Communication. Selon les membres de la délégation, des concertations avec les autorités administratives et militaires de la localité ont permis d'identifier les responsabilités éventuelles. Peu avant cette mission gouvernementale, les sénateurs et députés de la province ont déploré par le biais d'un communiqué ces incidents survenus la semaine dernière, occasionnant 20 morts et 16 blessés.

ENERGIE ÉOLIENNE AU CAP-VERT

La BAD approuve un financement de 19,6 millions d'euros

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé lundi avoir approuvé un financement de 19,6 millions d'euros (22,6 millions de dollars) pour soutenir la phase II du projet d'expansion de Cabeolica au Cap-Vert. «Ce projet est la première initiative du pays en matière d'énergie renouvelable à intégrer la production d'énergie éolienne et les systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS) à grande échelle», a expliqué la BAD dans un communiqué. Selon la même source, le financement comprend «un prêt d'environ 12,6 millions d'euros de la Banque africaine de développement et sept millions d'euros de financement concessionnel de la Facilité pour l'énergie durable en Afrique (SEFA)».

AGENCE DE L'ONU POUR LES RÉFUGIÉS

Environ 3.500 postes seront supprimés faute de financements

Environ 3.500 postes vont devoir être supprimés au Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) en raison du manque de financements, a indiqué l'agence onusienne, lundi, qui mise sur une réduction mondiale de ses coûts de personnel d'environ 30%. "A la lumière des réalités financières difficiles, le HCR est contraint de réduire l'ampleur globale de ses opérations. Nous concentrerons nos efforts sur les activités qui ont le plus d'impact pour les réfugiés, en nous appuyant sur des structures rationalisées au niveau du siège et des bureaux régionaux", a déclaré le Haut Commissaire pour les réfugiés, Filippo Grandi, dans un communiqué. Le 20 mai, la présidente du Conseil du personnel du HCR, Nathalie Meynet, avait indiqué à la pres-

se à Genève s'attendre "à 3.000 à 4.000 suppressions de postes globalement". Dans son communiqué lundi, le HCR indique avoir "dû fermer ou réduire la taille de ses bureaux dans le monde entier et mettre en œuvre une réduction de près de 50% des postes de direction à son siège de Genève et dans les bureaux régionaux".

"Au total, environ 3.500 postes seront supprimés. En outre, des centaines de collègues soutenant temporairement le HCR ont dû quitter l'organisation en raison du manque de fonds", indique l'agence. Dans l'ensemble, le HCR estime que "les coûts de personnel seront réduits d'environ 30%". L'agence de l'ONU a affirmé que sa priorité est de maintenir les opérations dans les

régions où les besoins des réfugiés sont les plus urgents, mais néanmoins, souligne-t-elle, "des programmes essentiels, tels que l'aide financière aux familles vulnérables, à la santé, à l'éducation, et à l'eau et assainissement, ont été touchés". Le HCR prévoit de "terminer cette année avec des financements disponibles à peu près au même niveau qu'il y a dix ans, bien que le nombre de personnes contraintes de fuir ait presque doublé au cours de la même période, s'élevant maintenant à plus de 122 millions". A la fin de l'année dernière, une personne sur 67 dans le monde était un déplacé de force, soit 123,2 millions de personnes. Cela inclut notamment 73,5 millions de personnes déplacées internes et 31 millions de réfugiés sous le mandat du HCR.

DROITS DE DOUANE

Les producteurs britanniques se détournent des Etats-Unis

Freinées par les droits de douane, les entreprises manufacturières britanniques se détournent des Etats-Unis, qui sortent pour la première fois du trio de tête des marchés privilégiés pour l'export, selon un baromètre publié lundi par l'organisation sectorielle Make UK. Les producteurs britanniques « réagissent aux droits de douane et à l'incertitude croissante », prévient l'organisation des industries manufacturières dans un communiqué, ajoutant que « six entreprises sur dix s'attendent à une baisse de leurs volumes d'exportation vers les Etats-Unis ». Les Etats-Unis, d'ordinaire

toujours classés deuxième derrière l'Union européenne dans ce sondage trimestriel publié depuis 1988, sont rétrogradés en quatrième position au deuxième trimestre, « la préférence étant désormais accordée à l'Asie/Océanie et au Moyen-Orient », précise Make UK. Seules 4% des entreprises interrogées déclarent envisager d'installer des usines aux Etats-Unis.

Le mois d'avril a vu l'entrée en vigueur des droits de douane de 10% imposés au Royaume-Uni et à d'autres pays par Donald Trump, ainsi que des taxes de 25% sur l'automobile. Ils s'ajoutaient à

des taxes déjà en vigueur sur l'acier et l'aluminium. Les droits de douane américains sont mis en cause dans les récentes difficultés de l'économie britannique, qui a vu son produit intérieur brut (PIB) reculer de 0,3% en avril et ses exportations vers les Etats-Unis connaître une baisse record le même mois, selon des chiffres publiés jeudi. Londres a beau avoir conclu début mai un arrangement commercial avec Washington pour échapper partiellement à ces taxes, celles-ci sont toujours en vigueur, les négociations n'ayant en réalité pas totalement abouti.

LIGUE 1 MOBILIS (29E JOURNÉE)

L'USMA gagne, l'USMK s'impose

Marouane A.

L'USM Alger a renoué avec la victoire en battant sur le fil l'ES Sétif (1-0), alors que l'USM Khenchela a confirmé son redressement en allant s'imposer chez la lanterne rouge, l'US Biskra (2-1), en ouverture de la 29e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée lundi soir. Devant une faible assistante, au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, l'USMA a retrouvé la voie du succès, mettant fin à une mauvaise série de quatre matchs sans la moindre victoire. Réduits à dix en début de la seconde période, après l'expulsion du défenseur Nabil Lamara, les Usmistes ont trouvé la faille en fin de match sur un tir de Ghacha dans la surface (85e). Rien ne va plus chez les Sétifiens, qui enchaînent une cinquième défaite de suite, une situation inédite dans leur histoire en Ligue 1. A l'issue de cette victoire, l'USMA rejoint 5e place avec 40 points, alors que l'Entente stagne à la 7e position, en compagnie du CS Constantine (38 pts). En bas de tableau, la lanterne l'US Biskra, déjà condamnée à la relégation avant cette journée, a concédé un cinquième revers de rang, cette fois-ci à la maison face à l'USM Khenchela (2-1). La formation de Khenchela, dirigée sur le banc par l'ancien international Hocine Achiou, a ouvert la marque par Boumechra (62e), avant de faire le break grâce au buteur maison Djaouchi (75e). Les gars des "Ziban" ont réduit le score par Bouda (83e). Un deuxième succès de suite qui permet aux "Siskaoua" de

rejoindre provisoirement le MC Oran à la 9e place, avec 37 points chacun.

LA LFP DÉVOILE LE PROGRAMME DE LA DERNIÈRE JOURNÉE

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 20 et 21 juin. Quatre matchs ouvriront le bal de cette ultime journée, le vendredi 20 juin : ES Sétif - US Biskra, USM Khenchela-MC El-Bayadh, CS Constantine-JS Saoura, et MC Oran - USM Alger. Les quatre autres rencontres de cette journée, se joueront le samedi 21 juin. Le leader le MC Alger devrait fêter un 9e titre de champion à domicile face au NC Magra, alors que son dauphin, la JS Kabylie, recevra l'ASO Chlef. Le CRB qui est à la troisième place et qui vise une participation à une compétition africaine donnera la réplique à l'O Akbou au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa. La LFP n'a pas précisé les horaires des rencontres. **M. A.**

PROGRAMME DE LA 30E JOURNÉE:

Vendredi, 20 juin 2025 :
ES Sétif-US Biskra
USM Khenchela-MC El-Bayadh
CS Constantine-JS Saoura
MC Oran-USM Alger
Samedi, 21 juin 2025 :
Olympique Akbou-CR Belouizdad
MC Alger-NC Magra
JS Kabylie-ASO Chlef
Paradou AC-ES Mostaganem



COUPE D'ALGÉRIE DE VOLLEY-ASSIS

Raja Batna détrône le CS Mohamed Boudiaf

Le club Raja Batna de volley-assis (handisport) a remporté la Coupe d'Algérie 2024-2025, en battant en finale le CS Mohamed Boudiaf d'Oran (3-1), dimanche à la salle du Complexe sportif "Kechida" de Batna. Dans une rencontre âprement disputée, les coéquipiers du capitaine Abdelmalek Kherchouf, également l'un des fondateurs du club, ont mis fin à l'hégémonie du CS Mohamed Boudiaf, qui dominait le volley-assis national avec 15 doublés consécutifs (Coupe et Championnat). Malgré la notoriété du CS Mohamed Boudiaf et l'expérience de ses joueurs, dont plusieurs internationaux, Raja Batna est parvenu à inscrire son nom au palmarès de la discipline au niveau de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Ce sacre vient couronner une saison réussie pour le club batnéen, qui avait terminé à la 3e place du Championnat national derrière Aïn Merane (2e) et le CS Mohamed Boudiaf (1er), sacré champion pour la 16e fois consécutive. Déjà lors du play-off disputé à Chlef, le Raja Batna avait démontré un niveau très appréciable, présentant à chaque rencontre un très bon visage grâce à de bons éléments, à l'image de Kherchouf. "Notre bon rendement lors du Championnat nous a permis de confirmer l'essor du club. Notre combativité tout au long de la saison a été récompensée par ce titre, qui, nous l'espérons, ouvrira de nouvelles perspectives", a déclaré Abdelmalek Kherchouf à l'issue de la rencontre.

La finale a été suivie par un public nombreux ainsi que par des représentants des autorités locales et du secteur des sports. Les deux équipes finalistes comptaient plusieurs internationaux déjà engagés dans des compétitions internationales.

TOURNOI AMICAL (U17) 2E ET DERNIÈRE JOURNÉE

L'EN domine la Tunisie et termine en tête

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est imposée face à son homologue tunisienne 2-0 (mi-temps : 1-0), lundi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre de la 2e et dernière journée du tournoi amical. L'Algérie a ouvert le score sur une tête du défenseur et capitaine Mahmoud Noubli (22e). En seconde période, les cadets algériens ont réussi à doubler la mise sur un tir dans la surface, signé Billel Daou (55e).

Il s'agit de la seconde victoire pour les Algériens, après celle décrochée mercredi face à la Mauritanie (1-0), grâce à un but de l'attaquant du Stade Rennais, Mohamed Valmy (74e). De son côté, la Tunisie a fait match nul face à la Mauritanie (0-0),

samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

A l'issue de ce résultat, la sélection algérienne termine leader avec 6 points, devant la Mauritanie et la Tunisie, qui comptent un point chacun.

En vue de ce tournoi amical, le sélectionneur national Amine Ghimouz, a fait appel 25 joueurs, dont neuf évoluant dans des championnats européens. Le coach des U17 a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie.

FUTSAL/ IL AURA LIEU DU 28 JUIN AU 2 JUILLET À TIPASA

Dernier module de la formation fédérale

Le deuxième et dernier module de la formation fédérale de Futsal (niveau 2 / entraînement) se déroulera du 28 juin au 2 juillet prochain, au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Fouka (Tipasa), a annoncé lundi le Département de la formation de la Direction technique nationale (DTN) de la FAF. Les candidats concernés par ce stage devront s'acquitter des frais de formation, fixés à 40.000 DA par personne, et qui doivent être versés sur le compte de la Fédération algérienne de football (FAF). La confirmation de la participation se fera par l'envoi du bordereau de versement avant le 26 juin, et les candidats devront être munis du bordereau de versement original à leur arrivée au stage.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE VOLLEYBALL

La finale WAT-MCA décalée au mercredi

La finale du championnat d'Algérie de volleyball (messieurs), initialement prévue le mardi 17 juin (18h30) à la salle omnisports Abdelkader Kessal de Rouiba, entre le tenant du titre, le WA Tlemcen et le MC Alger, a été finalement décalée au lendemain, mercredi (18h00), a annoncé lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAVB), sans préciser le motif de cet ajournement.

Le WAT et le MCA se sont qualifiés pour cette finale à l'issue du tournoi des "As", organisé du 2 au 4 juin à l'Aréna de Jijel, et à l'issue duquel le MCA a réalisé un sans-faute, en prenant la 1re place, avec 9 points. Le Doyen avait battu tour à tour la JSC Ouled Adouane, l'ES Tadjenanet et le WAT sur le même score (3-0), alors que le club tlemcénien avait pris la 2e place avec 5 points, en battant l'ES Tadjenanet (3-2) et la JSC Ouled Adouane (3-1), contre une défaite face au MCA (0-3).

Le MCA, club au riche palmarès, qui compte pas moins de dix titres à son actif, dont le dernier remonte à la saison 2013, a surpris les observateurs de la discipline, en se qualifiant pour la finale, en dépit d'un parcours mitigé lors de la 1re étape de la compétition.

Sa victoire au tournoi des "As" aux dépens du tenant du titre, le WAT (3-0), atteste son net retour au premier plan sur la scène nationale.

Ce mercredi, les "Vert et Rouge" aspirent à étoffer leur riche palmarès par un autre titre, après une longue période de disette, qui aura duré 12 ans.

De son côté, son futur adversaire, le WA Tlemcen, compte défendre jalousement son premier titre historique, remporté l'an dernier (2024) aux dépens de l'ASV Blida (3-1), tout en visant également le doublé, car il est également qualifié pour la finale-2025 de la Coupe d'Algérie,

après avoir écarté en demi-finale le MCA (3-1).

Le WAT affrontera en finale de la Coupe, prévue le 22 juin à Rouiba, l'OMK El-Milia, avec l'ambition de s'adjuger son 2e trophée après celui de 2023 acquis aux dépens du NR Bordj Bou Arreridj (3-1). Pour le club de l'Ouest algérien, les années se suivent et se ressemblent, car après la Coupe en 2023, le championnat en 2024, l'objectif principal consiste à décrocher le doublé en 2025.

Pour rappel, la ville de Tlemcen, avait été sacrée par le passé, du titre de champion d'Algérie de volleyball, grâce à l'ASPTT de Tlemcen.

FINALE DU CHAMPIONNAT "NATIONALE 1" (MESSIEURS) :
Mercredi 18 juin, à la salle omnisports Abdelkader Kessal (Rouiba) : MC Alger - WA Tlemcen (18h00).

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

Flamengo défait l'Espérance de Tunis

Les Brésiliens de Flamengo ont parfaitement démarré la Coupe du monde des clubs en battant l'Espérance de Tunis 2-0, mardi à Philadelphie. Si les fans tunisiens et cariocas ont rivalisé en termes de décibels dans les travées du Lincoln Financial Field, il n'y a pas eu match sur la pelouse où la formation de Rio s'est montrée supérieure dans tous les domaines. Avec ce succès, Flamengo a déjà pris une option sérieuse sur la qualification pour les 8e de finale en prenant la tête du groupe D à égalité avec Chelsea, son prochain adversaire vendredi, avant une rencontre face au Los Angeles FC qui devrait être à sa portée (24 juin). Le grand club de Rio, qui a vu passer dans ses rangs des légendes auriverde comme Garrincha, Zico, Romario ou Bebeto, n'a jamais tremblé, ouvrant rapidement le score dès la 17e minute sur une reprise de son meneur de jeu Giorgian de Arrascaeta, après un beau centre de Guillermo Varela suivi d'une remise de Luiz Araujo, ancien joueur de Lille (2017-2021). Araujo s'est ensuite mué en buteur après la pause pour doubler la mise et parachever la victoire des siens (70e).

Flamengo, finaliste de la Coupe du monde des clubs ancienne formule en 2019 et troisième en 2022, n'a pas laissé les Tunisiens respirer, monopolisant le ballon et affichant une bien plus grande maîtrise technique. Il aurait même pu repartir avec un succès encore plus consistant sans un raté de l'attaquant Pedro (52e), qui a manqué sa reprise, seul, face au but.

L'Espérance, finaliste de la Ligue des champions africaine en 2024, ne s'est quasiment pas créé d'occasions et le gardien de Flamengo, Agustin Rossi, a passé une soirée plutôt paisible, n'étant réellement sollicité qu'en seconde période sur un tir de l'ex-Brestois et Ajaccien Youcef Belaili détourné en corner (68e).



UN STADE «PRESQUE VIDE» POUR CHELSEA-LOS ANGELES FC

Chelsea a lancé sa Coupe du monde des clubs dans une ambiance très feutrée, lundi face à Los Angeles FC (2-0). A leur entrée sur le terrain, les joueurs ont découvert des tribunes très peu garnies au Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta, d'une capacité de plus de 70.000 places et qui accueille habituellement les matchs de l'équipe de foot US des Falcons. Selon le chiffre communiqué par l'organisation, 22.137 spectateurs ont assisté à la rencontre et des panneaux situés à l'extérieur du stade ont invité les détenteurs de billets au plus haut niveau de l'enceinte (les moins chers) à descendre dans les gradins inférieurs. Le dernier anneau est ainsi resté fermé. A l'issue de la rencontre, Enzo Maresca,

entraîneur de Chelsea, a confié avoir vécu une rencontre particulière. «J'ai trouvé l'ambiance un peu étrange, le stade était presque vide. Pas plein», a-t-il confié. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette désaffection à commencer par l'horaire de la rencontre (15h). La qualification tardive de Los Angeles pour la compétition peut en être une autre. Le LAFC a obtenu son billet après l'exclusion du club mexicain Club León en mai pour violation du règlement sur la propriété multiple de la compétition. Une qualification d'un club mexicain, habituellement supporté par de très nombreux supporters, aurait très certainement fait gonfler l'assistance. Enzo Maresca, l'entraîneur de Chelsea, s'attend ainsi à une ambiance bien plus chaude vendredi (20h) contre le club

brésilien Flamengo à Philadelphie. «Nous nous sommes préparés pour ce match en pensant également que l'environnement était un peu différent», a déclaré Maresca. «Mais il ne fait aucun doute que le prochain match sera bien, car nous savons que l'équipe brésilienne attire toujours beaucoup de supporters.» Selon The Athletic, des membres de la FIFA basés à Miami auraient incité leurs responsables à organiser davantage de matchs dans des stades de MLS dédiés au football, qui ne peuvent généralement pas accueillir plus de 30 000 spectateurs. Mais les hauts responsables de la FIFA, dont le président Gianni Infantino, ont préféré jouer dans les plus grands stades possibles, risquant de se retrouver dans des situations à certains sonnent creux comme à Atlanta lundi.

REAL MADRID

Ramos votera Mbappé pour le Ballon d'or

Sergio Ramos (39 ans) tranche le débat du Ballon d'or par un petit contre-pied. A la veille de faire ses débuts à la Coupe du monde des clubs avec les Mexicains de Pachuca (mercredi 18h, contre l'Inter Milan), le défenseur espagnol a donné un favori très clair pour la plus prestigieuse des récompenses individuelles. Et ce n'est aucun des deux grands favoris, Ousmane Dembélé ou Lamine Yamal. Lui vote pour Kylian Mbappé, son ancien partenaire au PSG (2021-2023).

«A Mbappé, je le donne toujours», a souri la légende du Real Madrid (2005-2021) en conférence de presse. «Pas seulement par amitié, mais aussi parce qu'il a réalisé des performances impressionnantes. C'est un trophée déterminant mais on ne sait jamais quels sont les critères pour le Ballon d'Or... Il marque des buts, a remporté le Soulier d'or même si Madrid n'a pas remporté d'autres titres que d'autres équipes ont gagnés.»

«Ce sont des récompenses individuelles, qui ne sont pas collectives mais il y a des joueurs très intéressants qui ont gagné des championnats, des coupes», a-t-il poursuivi. «Ce sont des petits détails qui vont faire la différence et au final, cela dépend de sa propre opinion. Si ça ne tenait qu'à moi, je pense que Kylian aurait la tranquillité d'esprit d'avoir quatre ou cinq Ballons d'Or à la maison en cinq ou dix ans. Il a le talent même si Madrid n'a pas vécu une année pleine de titres, il a fait

une très grande saison et il a montré qu'il était un joueur de ce niveau.» Lors de sa conférence de presse, Sergio Ramos a aussi une petite pointe de nostalgie pour le Real où il écrit sa légende avec 22 titres remportés dont quatre Ligues des champions. «Madrid est toujours favori dans toutes les compétitions», a-t-il prévenu. «En raison de son niveau, de ses joueurs, de sa mentalité. Et avec l'arrivée de Xabi Alonso, qui a tout gagné et qui connaît très bien le club.»



PRISON ET AMENDE POUR DES FANS DE L'ATLÉTICO S'ÉTANT PRIS À VINICIUS

Quelques heures avant le derby de Madrid entre l'Atlético et le Real, pour le compte de la Coupe du Roi 2023, une banderole avait été dressée près du centre d'entraînement des Merengues, à Valdebebas : «Madrid déteste le Real.»

Rien de bien offensant, sauf qu'elle était accompagnée d'une poupée pendue à l'effigie de Vinicius. Plus de deux ans après les faits, les quatre personnes suspectées de ce message ont été jugées.

Ce lundi, elles ont été reconnues coupables de crime haineux et de menaces à l'encontre de Vinicius par le tribunal de Madrid, annonce Marca. Le principal accusé a été ainsi condamné à quinze mois de prison pour crime haineux plus sept mois supplémentaires pour des menaces après avoir diffusé les images de cette poupée pendue. Les trois autres accusés ont écopé de sept mois de prison pour crime haineux et sept mois pour menaces. Ils ont également été condamnés à des amendes allant de 720 à 1.084 euros, une interdiction d'approcher Vinicius à moins de 1.000 mètres de son domicile ou de son lieu de travail, une interdiction d'approcher les stades (que ça soit pour les matchs de football masculin ou féminin) pendant quatre ans ainsi qu'une interdiction d'environ quatre ans de travailler dans les milieux éducatifs, sportifs et de loisirs. Malgré ces peines de prison, les quatre supporters de l'Atlético ne devaient pas se retrouver derrière les barreaux. Pour cela, ils sont obligés de participer à un programme contre les discriminations. Ils avaient déjà envoyé des lettres d'excuses, notamment à Vinicius et au Real Madrid avant leur procès, dans le but de bénéficier de circonstances atténuantes.

L'OM recrute un ancien dirigeant de l'Inter

Un ancien dirigeant de l'Inter Milan va poser ses bagages dans la cité phocéenne. L'Olympique de Marseille a annoncé lundi le recrutement au poste de directeur général de l'Italien Alessandro Antonello. «Au sein de l'Olympique de Marseille, Alessandro Antonello prendra en charge le développement économique du club. Il conduira la stratégie d'augmentation et de diversification des revenus, veillera à valoriser pleinement le potentiel de l'Orange Vélodrome, à accélérer la transformation digitale du club et à renforcer le rayonnement international de la marque OM», écrit le club de football de Ligue 1 dans un communiqué. «En étroite coordination avec les équipes de direction, il jouera un rôle central dans la mise en œuvre du projet de croissance et de bonne gestion porté par le propriétaire et la présidence du club», ajoute l'OM. Agé de 59 ans, Antonello a travaillé pendant plus de dix ans à l'Inter Milan, où il a notamment été directeur financier et directeur général. Il avait été vu au Stade Vélodrome aux côtés du président marseillais Pablo Longoria lors d'un match contre Saint-Etienne au mois de février. Il prendra ses fonctions le 1er juillet. A l'OM, le poste de DG a été occupé ces derniers mois par Stéphane Tessier puis Cécilia Barontini, qui ont tous deux quitté le club après des divergences et tensions avec le président Pablo Longoria et avec la direction sportive.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3		■				■		
4								■
5			■					
6				■				
7		■					■	
8					■			
9								■
10			■					
11				■				
12						■		

- HORIZONTALEMENT**
- A. Fait partie des travaux de la terre.
 - B. Actinium au labo. Cap sur la boussole. Poudre en cartouche.
 - C. Office religieux. Travaille sur le tapis vert. Proposition de choix.
 - D. Combats singuliers. Donc divisible par deux.
 - E. Tendue pour écouter. Franchis le seuil.
 - F. Bas de gamme. Grenouille arboricole.
 - G. Remis à une autre place. Entouré d'un mur.
 - H. Marchera. Écrivain français (Victor). Mannequin.
- VERTICALEMENT**
- 1. Comme du poulet à l'indienne.
 - 2. Réduire le temps prévu.
 - 3. Sortie de l'ombre après plusieurs mois. Cela serait préférable.
 - 4. Renouvellera sa confiance.
 - 5. Pige ou berge. Barre oblique sur le clavier.
 - 6. Manche avec des reprises. Endroit déterminé.
 - 7. Épreuve sportive.
 - 8. Volcan actif. Père du Nom de la rose.
 - 9. Il crée des chapeaux.
 - 10. Pendant. Cuit à la broche.
 - 11. Préfixe novateur. Acteur français.
 - 12. Machins choses. Abréviation scolaire.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALGÉRIENNE	APPRECIER LA VALEUR	AIDE	JUGE MUSULMAN	BLESSER	IL N'Y A PERSONNE DEVANT LUI
VAINQUEUR	FADEUR	BIOTITE, S'IL EST NOIR	CAP AU SUD	GAMIN DÉLURÉ	DO USÉ
ACROBATE					
CLIMAT PESANT					QUI A UN RAPPORT AVEC LES LABOURS
BRONZE				PRENDRAI LA DIRECTION	
GENS CONNUS					
ADVERBE					DANS LA GAMME
AMPOULE À BASSE CONSOMMATION					BON PETIT LOUP
ESPÈCE DE FLÛTE	FABRIQUER DE TOUTES PIÈCES				IL APPREND LE COMMANDEMENT
		PLAQUE SÈCHE			UNE ÉTAPE DANS LES VOSGES
		L'ART DES INGÉNIEURS	DOUX ÉCHANGES	PESÉES AVEC L'EMBALLAGE	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
TERRE À SEIGLE DU MASSIF CENTRAL				ÎLE DU DANEMARK	EN LES
POUAH !				IL MOUSSE EN ITALIE	
	L'ERBIUM POUR LE CHIMISTE		EFFET QUI FAIT SIFFLER		
	MÉTAL ABRÉGÉ		CÔTIER DU NORD		
D'UN CHEF-LIEU					
DÉRAISONNABLE					
ELLE EST IMPOSSIBLE À CANALISER			QUI N'EST PAS SANS SITUATION		




SUDOKU

2					6	4		
1		4		2	7			
						5		6
		3		9			1	
	8		1				3	2
		2		3			5	
						7		5
6		5		1	4			
7					3	1		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASPE BABIL BOSSE BUIS CEINTURE CIVIERE CRITERE CUISTOT ECHE ETAU
 FABRICANT GOUPIL INESPERE JOURNEE LIERRE LOURDAUD MATINEE OUBLI
 PAUPIETTE RAND RESIDU SACRIFICE SAUVAGE SECATEUR SEPT SNOB STERILET
 VITE

B	D	E	F	M	S	T	B	E	J	B	C
R	U	C	T	A	O	A	H	O	T	O	I
U	A	I	E	T	B	C	U	E	S	N	V
E	D	F	S	I	E	R	L	V	E	S	I
T	R	I	L	N	N	I	I	S	A	L	E
A	U	R	S	E	R	T	P	C	B	G	R
C	O	C	E	E	E	E	U	U	A	T	E
E	L	A	T	I	R	R	O	R	A	N	D
S	A	S	P	E	L	E	G	S	E	P	T

DE ZAHRA AMI MOUSSA

«Qui suis-je ?», un jeu de société pensé et conçu en Algérie

À l'heure où les écrans monopolisent l'attention et où les liens familiaux se distendent, une jeune entrepreneure algérienne apporte une réponse simple mais puissante. Elle s'appelle Zahra Ami Moussa. Elle est communicante, entrepreneure, et comme elle le dit elle-même, une «rêveuse lucide». Elle vient de créer un jeu de société qui ne ressemble à aucun autre : «Qui suis-je ?», un jeu de cartes éducatif, signé El Ghechache, entièrement pensé et conçu en Algérie.

Samy Terki

Derrière cet objet aux allures modestes se cache une idée ambitieuse : recréer du lien entre les générations, réveiller la mémoire collective et remettre la culture algérienne au centre de la vie quotidienne. Ce n'est pas seulement un jeu pour se divertir, mais un outil de transmission, un geste culturel, un acte pédagogique.

Le principe du jeu est simple. Chaque carte propose une mini-biographie au recto. L'objectif est alors de deviner la personnalité cachée. Une mécanique accessible à tous, mais qui ouvre sur un univers riche. Littérature, politique, sport, arts, divertissement, quatre grandes catégories permettent de couvrir un large spectre de la culture et de l'histoire. Le jeu rassemble au total 200 figures, dont 150 personnalités algériennes et 50 personnalités internationales soigneusement sélectionnées. Parmi les noms algériens choisis, on retrouve aussi bien des grandes figures historiques comme Ibn Badis, Mohamed Dib, Assia Djebar, que des personnalités contemporaines comme Soolking ou Imène Khelif, boxeuse algérienne qui brille sur la scène internationale. Le jeu convoque également Frantz Fanon, penseur anticolonialiste majeur, dont l'œuvre continue d'inspirer au-delà des frontières. Pour Zahra Ami Moussa, ce jeu n'est pas une simple distraction : «un jeu pour apprendre, certes, mais aussi pour se reconnaître, se réapproprié, s'émerveiller». Accessible dès 14 ans, il a été pensé pour traverser les âges. Et ça fonctionne : «Je



suis honorée quand des familles m'écrivent pour me dire qu'ils y jouent avec leurs grands-parents». C'est là que réside la force du jeu. Il devient un moment de partage, un pont entre les générations, un rituel autour de la mémoire. Il se joue à la maison, en vacances, dans un jardin ou un salon, «à l'ombre d'un figuier, sur une nappe de pique-nique ou dans la fraîcheur d'un salon familial». Pas besoin d'écran, ni de connexion internet. Uniquement des mots, des regards, des souvenirs. Le jeu est aussi une réponse aux défis actuels,

fracture générationnelle, oubli des références communes, uniformisation culturelle. Il propose une autre manière de faire vivre la culture. Comme le dit la créatrice : «À sa manière, «Qui suis-je ?» est un acte de résistance culturelle. Contre l'amnésie, contre l'homogénéisation des modèles, contre la fracture numérique et générationnelle». Chaque carte raconte un pan de l'histoire algérienne. Chaque partie devient une occasion d'échanger, de questionner, de se souvenir. Derrière la simplicité du jeu, il y a plusieurs années de travail, de

réflexion, de terrain. Zahra Ami Moussa explique : «C'est venu comme une inspiration soudaine», mais elle reconnaît aussi que ce projet est le fruit de longues années d'expérience dans le commerce, l'écoute et l'observation du public. Aujourd'hui, «chaque boîte vendue est une petite victoire contre l'indifférence culturelle», affirme-t-elle. Le jeu est disponible en ligne et dans plusieurs points de vente physiques. Il connaît déjà un bel accueil, que ce soit en Algérie ou dans la diaspora.

S. T.

Les perles tchécoslovaques s'invitent à la Cinémathèque d'Alger

Du 22 au 24 juin, la Cinémathèque d'Alger ouvrira ses portes aux Journées du cinéma tchécoslovaque, un événement inédit organisé par l'Ambassade de la République tchèque à Alger, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts et la Cinémathèque algérienne. Pendant trois jours, le public algérois est invité à découvrir gratuitement trois chefs-d'œuvre du cinéma tchécoslovaque des années 1960 et 1970, dans des copies restaurées et sous-titrées en français. Sous l'intitulé «Les perles du cinéma tchécoslovaque», ce cycle propose une immersion dans l'un des âges d'or du 7e art européen, porté par une génération de cinéastes brillants, à la fois audacieux et profondément humains. Miloš Forman, Jiří Menzel et Karel Kachyňa seront les trois grands noms à

l'honneur, à travers des films emblématiques de cette période marquée par la créativité et la censure. La programmation débutera le 22 juin à 19 h 30 avec «Pierre le Noir» (Černý Petr), premier long-métrage de Miloš Forman, figure majeure de la Nouvelle Vague tchèque. Dans cette chronique subtile, Forman «dresse» le portrait tendre et parfois ironique d'un jeune garçon chargé de surveiller les clients dans un magasin. À travers ce récit simple, le réalisateur capte les doutes et les hésitations d'une jeunesse confrontée à l'ennui, à l'autorité et aux contradictions du monde adulte. Le 23 juin, le public pourra découvrir «Tombeaux en filigrane» (Hroby na niti), un film de Jiří Menzel, maître de la satire sociale et lauréat de l'Oscar du meilleur film étranger en 1968. Réalisé en 1969,

mais interdit pendant plus de vingt ans par le régime communiste, ce long-métrage dépeint le quotidien absurde d'intellectuels envoyés dans une usine de recyclage pour y être «rééduqués». Menzel y mêle humour noir et poésie pour dénoncer les dérives idéologiques et la déshumanisation de la société. Enfin, le 24 juin, la Cinémathèque projettera «L'Oreille» (Ucho) de Karel Kachyňa, un thriller politique intense, tourné en 1970 mais immédiatement censuré. Le film suit un couple de hauts fonctionnaires en proie à la peur et à la suspicion, leur maison semble mise sur écoute, et chaque bruit devient une menace. À travers ce huis clos tendu, le réalisateur explore le climat d'oppression et de surveillance généralisée qui pesait sur la Tchécoslovaquie de l'époque.

À Chéraga, Nesrine Hellali expose une œuvre entre lumière et abîme

Samy Terki

Jusqu'au 14 juillet, la galerie El Kounouz à Chéraga accueille l'exposition «Aphorismes au bain des abysses» de Nesrine Hellali, une artiste peintre au parcours singulier, qui conjugue art, médecine et poésie avec une grande sensibilité.

Plasticienne chevronnée et oncologue de profession, Nesrine Hellali propose à travers cette exposition une plongée dans ses pensées les plus profondes. Ses œuvres, à la fois douces et puissantes, traduisent une vision poétique de la vie, entre douleur, espoir et renouveau. «Mes pensées abyssales et mes ressentis les plus profonds et assez sombres qui sont en moi», confie-t-elle, expliquant ainsi la source émotionnelle de sa démarche artistique.

Les tableaux présentés révèlent une grande maîtrise de la couleur et une évolution significative dans son travail. Des premières compositions en noir, blanc et gris, l'artiste s'oriente aujourd'hui vers des tons plus lumineux et tendres : rose, orange, vert, jaune... autant de nuances qui traduisent un mouvement vers la lumière, malgré les zones d'ombre.

Dans ses œuvres, des symboles forts comme la fleur, la tulipe, la rose ou le papillon apparaissent à plusieurs reprises. Ils incarnent l'éveil, la fragilité de l'existence, mais aussi sa beauté et sa démesure. À travers une peinture lyrique et symbolique, l'artiste donne à voir un univers à la fois introspectif et ouvert sur le monde, empreint de délicatesse et de pudeur.

En plus de sa pratique artistique, Nesrine Hellali est aussi poète. Ses vers accompagnent parfois ses œuvres. L'un d'eux, particulièrement marquant, dit :

«Femme fleur, la rosée du matin assouvit les pétales du cœur, telle une douce larme de bonheur, le charme de ta nudité en donne toute sa splendeur, femme fleur... Allégorie de douceur, tu accrois tes arômes d'un parfum enivrant avec chantepleure... Femme fleur. Une si belle éclosion de lumière tout en pudeur.»

Une poésie simple et expressive qui parle de vie, d'amour et d'espoir.

Mais l'artiste développe depuis quelque temps un nouveau concept qu'elle appelle «artdonnance», contraction de «art» et «ordonnance». Il s'agit d'une prescription symbolique et émotionnelle, destinée non seulement au patient, mais aussi à son entourage et au personnel soignant. «L'artdonnance est née là où se joint l'art à la médecine. C'est une prescription teintée aux nuances de l'âme», explique-t-elle. Son objectif est de soigner autrement, en accompagnant le traitement médical par une approche plus humaine, centrée sur la sensibilité, les émotions et l'écoute.

«Le but thérapeutique de l'oncologue novice est de faire une brèche à la thérapie pour reformuler cette approche de prise en charge du patient et de son entourage et du personnel médical», précise encore Nesrine Hellali. Avec cette initiative, elle cherche à soulager autrement, à travers les couleurs, les mots et la présence bienveillante.

Oncologue, artiste peintre et poète, elle incarne une approche plurielle et profondément humaine de la guérison. Son exposition «Aphorismes au bain des abysses» est à la fois un voyage intérieur et un message d'espoir, à découvrir jusqu'au 14 juillet à la galerie El Kounouz à Chéraga.

S. T.

16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR 03:39	DOHR 12:47	ASR 16:39	MAGHREB 20:08	ISHA 21:48
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE : L'ALGÉRIE EN PREMIÈRE LIGNE FACE À UN DÉFI AMPLIFIÉ PAR LE NUMÉRIQUE

Chaque 18 juin, la communauté internationale célèbre la Journée mondiale de la lutte contre les discours de haine. Cet événement offre une opportunité de réflexion et de mobilisation collective autour des moyens de contrer ce phénomène grandissant, rendu encore plus préoccupant par l'essor des technologies numériques. L'Assemblée générale des Nations unies, en juillet 2021, a adopté une résolution appelant à promouvoir le dialogue interreligieux et interculturel ainsi que la tolérance. Cette résolution tire la sonnette d'alarme face à la propagation accélérée des discours haineux, notamment via les plateformes numériques et les outils d'intel-

ligence artificielle. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, soulignait alors que ces propos, qu'ils soient racistes, religieux ou régionalistes, se diffusent aujourd'hui plus rapidement et plus largement que jamais. Présents dans les échanges quotidiens, ils tendent à se banaliser sur les réseaux sociaux, à façonner les opinions et à creuser les divisions au sein des sociétés. Face à cette menace, l'Algérie agit avec détermination. Elle mobilise ses institutions, ses lois, mais aussi ses acteurs éducatifs et sociaux pour lutter contre la propagation de la haine dans l'espace public et virtuel. Un jalon important de cet engagement est la loi n°

20-05 du 28 avril 2020. Ce texte constitue une avancée majeure en définissant clairement le discours de haine comme toute expression verbale, écrite, visuelle ou numérique incitant à la discrimination, à la violence ou à l'humiliation fondée sur la race, le genre, la langue, la religion, l'origine ou le handicap. Consciente des dangers que représentent ces discours pour la cohésion sociale et les droits fondamentaux, l'Algérie continue de renforcer ses dispositifs législatifs et de sensibilisation. L'objectif : bâtir une société résolument tournée vers la tolérance, le respect de la diversité et la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 18 JUIN 2025 // N°1098 // PRIX 20 DA

ENVIRONNEMENT

Appel à une mobilisation collective pour lutter contre la désertification

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a souligné, mardi à Alger, l'importance de l'implication de tous les acteurs de la société, notamment les opérateurs économiques, les secteurs de l'enseignement et de l'éducation nationales ainsi que le mouvement associatif dans la lutte contre la désertification et la sécheresse et la mise en œuvre de la stratégie de l'État dans ce domaine.

Mme Djilali s'exprimait lors d'une journée d'étude organisée en partenariat avec l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, célébrée annuellement le 17 juin, placée cette année sous le thème « Restaurer la terre, libérer les opportunités ». "Une mobilisation de tous les intervenants est nécessaire pour protéger notre environnement et lutter contre le phénomène de la désertification. Ces dernières années, nous avons assisté au lancement de plusieurs initiatives louables de la société civile, qui contribuent à cet effort national, notamment au sein des associations et des secteurs de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale", a déclaré la ministre. Dans ce contexte, Mme Djilali a rappelé les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à travailler de manière transversale et à placer l'intérêt général au premier plan, en encourageant la création de start-up spécialisées dans le reboisement et l'implication des acteurs de la société civile en vue de mettre en œuvre la stratégie globale tracée par le pays face à ces phénomènes. "Notre pays est pleinement conscient de l'ampleur du défi que représente la désertification pour notre développement économique et social. C'est pourquoi la lutte contre la désertification a été placée au premier plan de ses priorités environnementales, en adoptant une stratégie axée sur la prévention et la protection par la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des terres, la protection des écosystèmes fragiles et un meilleur contrôle de l'utilisation des



terres afin de prévenir leur dégradation", a fait savoir la ministre. Cette stratégie comprend, a-t-elle également expliqué, la restauration et la réhabilitation des espaces menacés, l'application de techniques modernes de préservation des territoires, la mise en œuvre de projets de reboisement et de revégétalisation, ainsi que l'adaptation et la résilience par le développement de variétés végétales résistantes à la sécheresse et le renforcement des capacités des populations locales à s'adapter au changement climatique. De son côté, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que "l'Algérie était un pays précurseur dans le monde en matière de lutte contre la désertification, durant les années 1970 notamment à travers le lancement du Barrage vert", relevant que "cette expérience a constitué une référence pour plusieurs pays, ayant lancé des initiatives similaires". Tout en soulignant que la lutte contre ce phénomène ne se limite pas au

reboisement et à la protection des sols, M. Medjahed a mis en avant la nécessité de la participation des chercheurs et universitaires dans la réalisation d'études et de projets visant à protéger les écosystèmes dans ces zones menacées. Lors de cette journée d'études, plusieurs solutions ont été proposées par des experts et des chercheurs en vue de lutter contre les effets de la désertification et de la sécheresse. À ce propos, Brahim Bouchareb, enseignant universitaire à l'École nationale supérieure de l'agriculture (ENSA), a formulé une série de solutions pour protéger en particulier les zones steppiques, dont la restauration et la réhabilitation des plantations pastorales, à l'exemple de l'alfa "fortement menacée", et l'adoption de systèmes de captage des eaux, tout en plaidant pour la préservation des spécificités de ces régions. Pour sa part, Ibrahim Zetouni, membre du conseil scientifique de l'INESG, a également souligné le rôle du palmier dattier dans

la restauration des sols, la lutte contre la désertification et le renforcement de la sécurité alimentaire en mettant l'accent sur la nécessité de passer de systèmes oasiens exotiques à la création de forêts de palmiers dattiers. Une proposition de création de nouveaux jardins botaniques avec des arbres adaptés notamment dans l'axe Ain Salah-Tamanrasset a été également présentée à cette occasion par la directrice du Jardin d'Essai, Kenza Benmenni. La mise en place de jardins botaniques sur cet axe est "impérative", en raison du front écologique sous tensions dans cette région, a soutenu l'intervenante en mentionnant que ces espaces seront conçus avec "une approche intégrée combinant biodiversité, ingénierie écologique et justice environnementale". L'objectif visé est de faire de ces jardins des "outils puissants de résilience saharienne et de transformer le Sahara en laboratoire d'innovation écologique territoriale", a-t-elle encore souligné.

LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER OUVRIRA SES PORTES LUNDI PROCHAIN

Le sultanat d'Oman sera l'invité d'honneur de la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui ouvrira ses portes lundi prochain au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Placée sous le slogan "Pour une coopération partagée et durable", cette édition est organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a indiqué mardi un communiqué d'Algeria Exhibitions, filiale de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX). L'événement verra la participation d'entreprises nationales et étrangères opérant dans des secteurs stratégiques comme les industries agroalimentaire, électrique, mécanique et de transformation, la sidérurgie, le bâtiment, les travaux publics et les services, selon la même source, qui précise qu'un espace de vente directe est prévu à cette occasion. Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur découle de "la dynamique qui caractérise les relations algéro-omanaises, notamment suite aux récentes visites échangées entre les dirigeants des deux pays, lesquelles ont été couronnées par la signature de plusieurs mémorandums d'entente dans différents domaines", souligne le communiqué. Considérée comme l'un des événements économiques internationaux majeurs, la FIA tend à mettre en valeur le développement de l'économie nationale et ses capacités de production et à contribuer au renforcement des échanges commerciaux et professionnels en assurant un environnement favorable au partenariat et à l'investissement étranger direct dans divers secteurs. Le programme de la FIA prévoit une série de conférences portant notamment sur l'industrie, l'investissement productif et l'investissement touristique, ainsi que l'organisation d'un forum d'investissement, le 24 juin à l'hôtel Marriott (Alger), qui sera marqué par des panels sur les secteurs de la logistique, des industries de transformation et de la planification urbaine, dans le cadre du programme économique accompagnant la délégation omanaise. Les portes de la FIA seront ouvertes au grand public du 23 au 28 juin de 11 H 00 à 18 H 00.